



Newark
Board of Education
Roger León, surintendant

Guide de l'école secondaire 2023-2024



Roger León
surintendant

Quand la passion rencontre la réussite.

Table des matières

Politiques et procédures des écoles et du district	6
Assiduité	7
Utilisation acceptable de l'ordinateur et de l'internet	7
Citoyenneté numérique	7
Code vestimentaire	8
Appareils électroniques et téléphones portables	8
Inscription à l'école et à SchoolMint (NewarkEnrolls)	8
Attentes des élèves	9
Harcèlement et intimidation	9
Inscription des élèves du secondaire sur les listes électorales	10
Demandes de déjeuners	11
Programme d'éducation pour les enfants et les jeunes sans-abri McKinney-Vento	16
Responsabilités des parents	17
Politique relative aux uniformes en éducation physique	18
Discipline progressive - Interventions suggérées	19
Ressources de transport en commun	25
Demandes d'informations sur les élèves de la part de recruteurs militaires, d'établissements d'enseignement supérieur et d'employeurs potentiels	26
Cartes d'identité d'élève	26
Évaluation de la santé des élèves, vaccins et politique relative aux médicaments	26
Documents de travail	28
Programmes des écoles et du district	30
Éducation pour adultes	31
Programmes de soutien linguistique dans les écoles secondaires	32
Enseignement de la conduite automobile	32
Enseignement à domicile	33
Programmes sportifs interscolaires et groupe de travail « Game Point »	34
Centre d'enseignement du soir de Newark	36
RethinkEd	37
Programmes d'éducation spécialisée et année scolaire prolongée	38

Critères d'obtention du diplôme	41
Niveau avancé (AP)	42
Classement	42
Service communautaire	42
Séquence de cours et aperçu des offres de cours actuelles (130 unités de valeur)	43
Politique relative aux notes	45
Périodes de notation, bulletins de notes et rapports sur les progrès	48
Politique relative à l'équité et à l'accès à Pre-AP	48
Contenu ciblé	48
Critères de la liste du directeur : du grade 3 au grade 12	49
Directives de planification	49
Critères d'obtention du diplôme de l'État/du district (à partir de la promotion 2022)	51
Initiatives de préparation de l'école à la vie professionnelle	53
Programme de double inscription	54
Séquence d'activités de l'académie générale	55
Liens hypertextes du service d'orientation et numéros de téléphone des bureaux	57
Calendrier de planification de l'école secondaire pour les élèves	58
Partenariats et ressources préuniversitaires	60
De l'école à la vie professionnelle et à l'enseignement postsecondaire	64
Académies professionnelles secondaires	65
Informations sur les écoles et le district	67
Répertoire des écoles secondaires	68
Programme Summer Bridge pour les écoles secondaires	69
Calendrier scolaire 2023-2024	70

Un message du surintendant León

Au nom de la Commission scolaire de Newark, des directeurs, des enseignants et du personnel, j'ai le plaisir de souhaiter la bienvenue à tous les élèves du secondaire pour l'année scolaire 2023-2024.

Beaucoup d'entre vous ont choisi des écoles qui vous prépareront à vos intérêts futurs après l'obtention de votre diplôme de fin d'études secondaires. Les centres d'intérêt sont aussi variés que passionnants et comprennent, entre autres, la mode, la science des données, la technologie, l'ingénierie, le paramédical, l'enseignement, les affaires et l'entrepreneuriat, les études mondiales, les études environnementales, le droit, les arts visuels et les arts du spectacle, ainsi que la préparation à l'université. Nos écoles sont profondément engagées dans l'excellence éducative et enrichies par une communauté scolaire solidaire formée de partenaires industriels, d'établissements d'enseignement supérieur, de parents, de membres de la communauté, d'enseignants et de personnel scolaire. Nous sommes fiers de faire partie de votre parcours pédagogique.

Le district est heureux de fournir ce *Guide de l'école secondaire 2023-2024* qui présente nos attentes, nos lignes directrices et nos procédures. Ce document vous aidera à trouver des réponses à la plupart de vos questions et à vous orienter dans le monde de l'enseignement secondaire. Nous avons fixé des normes élevées pour vous, dont beaucoup sont incluses dans ce manuel et dans le plan stratégique décennal historique du district, *The Next Decade: 2020-2030*. Nous savons que les relations que nous forgeons avec les élèves et leurs familles sont extrêmement importantes pour la réussite des élèves. C'est pourquoi nous demandons aux élèves et aux parents de consacrer du temps à se familiariser avec ce guide. Gardez-le à portée de main afin de pouvoir le consulter tout au long de l'année scolaire.

C'est pour moi un honneur de vous servir en tant que surintendant des écoles publiques de Newark et de vous compter parmi les élèves de nos écoles secondaires. Je me réjouis à l'idée de cette année scolaire et des jours à venir, car nous continuons à tisser des liens solides et des relations bienveillantes avec chacun d'entre vous.

Nous vous présentons tous nos meilleurs souhaits et beaucoup de réussite pour cette année scolaire !



Roger León
Surintendant

Mission, vision et valeurs fondamentales

MISSION

Notre mission consiste à offrir un programme d'enseignement rigoureux sur le plan scolaire et adapté à la culture qui prépare chaque élève à la réussite, développe les connaissances, renforce le caractère, cultive l'ingéniosité et favorise le leadership.

VISION

Notre vision est de construire un nouvel écosystème éducatif qui offre une éducation de premier ordre à chaque enfant de Newark.

VALEURS FONDAMENTALES

Priorité aux enfants

Chaque enfant est un génie et il nous incombe de faire en sorte que ses rêves et ses besoins soient au centre de toutes les décisions.

Engagement envers l'excellence

Nous nous engageons à poursuivre une amélioration continue, stratégique, innovante et fondée sur la recherche afin de faire preuve d'excellence à tous les niveaux de l'organisation.

Relations réciproques

Nous offrons des possibilités de collaboration fructueuse tant au sein de l'organisation qu'au-delà de celle-ci, ce qui favorise la réussite des élèves.

Organisme de développement

Nous donnons aux élèves les moyens de défendre leurs intérêts et ceux des autres.

Équité

Nous détruisons et reconstruisons toutes les pratiques, politiques, distributions de ressources et systèmes qui peuvent constituer des obstacles aux possibilités offertes à tous.

Politiques et procédures des écoles et du district



Assiduité

L'assiduité scolaire est l'affaire de tous. La Commission scolaire de Newark (Newark Board of Education, NBOE) s'engage à collaborer avec les élèves, les familles et les partenaires de la communauté pour éliminer les obstacles à une bonne assiduité scolaire. L'assiduité est reconnue comme un facteur clé de l'éducation d'un élève et une condition essentielle à sa réussite. Le Bureau de l'assiduité (Office of Attendance) offre aux écoles du district un soutien et des programmes pour répondre aux critères d'assiduité en fournissant des ressources utiles, une assistance professionnelle et un soutien pratique.

En cas d'absence d'un élève, les parents ou le tuteur sont priés d'appeler l'école le matin même de l'absence. Les élèves sont tenus de faire tous les devoirs qui ont été donnés pendant leur absence. Les mesures nécessaires pour rattraper le travail doivent être prises à l'initiative de l'élève ou de ses parents ou son tuteur. Les conséquences d'un trop grand nombre d'absences, justifiées ou non, sur une note, un passage en classe supérieure ou l'octroi d'unités de valeur pour l'obtention d'un diplôme sont déterminées par le directeur de l'établissement en consultation avec l'enseignant.

Chaque école doit avoir un calendrier scolaire qui compte au moins 180 jours de présence en classe entre le 5 septembre et le 21 juin. La présence des élèves est relevée chaque jour lors de l'accueil en salle de classe (qui commence dès 8 h 15), puis est traduite en assiduité quotidienne de l'élève. Les élèves qui arrivent en retard à l'école doivent se présenter au bureau principal afin que leur absence soit remplacée par un retard.

Utilisation acceptable de l'ordinateur et de l'internet

L'utilisation du réseau informatique de la Commission scolaire de Newark est limitée à l'échange d'informations scolaires, à la recherche, à la vie professionnelle et aux activités de développement professionnel conformément à la mission du district. Afin d'atteindre cet objectif, les utilisateurs doivent accepter cette politique comme condition d'accès à l'internet. Veuillez consulter le site <https://www.nps.k12.nj.us/documents/nps-acceptableusepolicy/> pour obtenir des informations précises sur la politique d'utilisation acceptable.

Citoyenneté numérique

Les élèves reçoivent des instructions sur l'utilisation respectueuse et responsable de la technologie, de l'internet et d'autres supports et appareils numériques tout au long du programme scolaire. Il est essentiel que le district prépare les élèves à la société axée sur la technologie dont ils sont citoyens. Cet enseignement comprend des discussions et des directives concernant l'incidence de la technologie sur la société, les données des utilisateurs, la sécurité et la protection de la vie privée, la culture numérique, le bien-être numérique et la prise de décision numérique. Le domaine de la citoyenneté numérique continue d'évoluer au même rythme que la société et la technologie, et la Commission scolaire de Newark s'engage à fournir aux élèves les stratégies et les outils nécessaires pour s'engager activement vis-à-vis de la technologie d'une manière appropriée.

Code vestimentaire

La façon dont une personne s'habille et se comporte influence la façon dont les autres la perçoivent. La Commission scolaire de Newark exige des élèves qu'ils s'habillent de manière appropriée au milieu d'apprentissage.

- Uniforme scolaire : les élèves doivent porter l'uniforme scolaire approprié à leur établissement. Vous trouverez des informations sur l'uniforme de chaque école sur le site internet de chacune d'entre elles.

Appareils électroniques et téléphones portables

Les appareils électroniques et les téléphones portables peuvent être apportés à l'école et utilisés dans les conditions suivantes :

- Les élèves peuvent utiliser des appareils en classe en respectant les règles d'utilisation des téléphones portables du district.
- Les élèves ne peuvent pas utiliser leur téléphone portable pour passer des appels, prendre des photos ou enregistrer des vidéos à l'intérieur de l'établissement scolaire, à moins qu'ils n'en aient reçu l'autorisation d'un administrateur de l'école.

Inscription à l'école et à SchoolMint (NewarkEnrolls)

SchoolMint est le point d'inscription de toutes les écoles de la Commission scolaire de Newark et les écoles à charte participantes. Les élèves doivent d'abord être identifiés, inscrits et vérifiés dans SchoolMint avant de s'inscrire. Tous les élèves entrants devront remplir les documents liés à leur inscription à l'école secondaire dans SchoolMint.

L'inscription comprend :

- la confirmation de vos coordonnées dans SchoolMint ;
- l'autorisation de santé d'une infirmière scolaire ;
- la vérification que la Commission scolaire de Newark dispose d'un exemplaire de tous les documents d'inscription (pour toute demande supplémentaire, votre école vous contactera).

Si votre situation vous oblige à demander un transfert, veuillez contacter votre école pour savoir si vous remplissez les critères nécessaires et pour déterminer la procédure à suivre. Tous les transferts sont traités dans SchoolMint. Veuillez vous rendre sur le site www.newarkenrolls.org pour terminer votre inscription à l'école secondaire.

Attentes des élèves

Les élèves sont tenus de :

- se présenter à l'école régulièrement et à l'heure ;
- apporter le matériel nécessaire à l'école : cahiers, crayons, stylos, ordinateurs ou appareils portables ;
- réaliser les tâches, les devoirs et les projets dans les délais impartis ;
- assumer la responsabilité d'effectuer les tâches qui leur incombent lorsqu'ils manquent un cours ;
- participer activement et de manière constructive aux activités de la classe ;
- développer des attitudes positives et croire en leur capacité à réussir ;
- faire preuve d'autodiscipline et traiter les autres avec courtoisie et respect ;
- apprendre à travailler de manière indépendante et coopérative ;
- parler à leurs parents des activités scolaires et les encourager à y participer.

Harcèlement et intimidation

La Commission scolaire de Newark (le « district ») estime qu'un environnement scolaire sûr et civilisé est nécessaire pour permettre aux élèves d'apprendre et d'atteindre des normes scolaires élevées. Les élèves apprenant par l'exemple, les administrateurs de l'école, le corps enseignant, le personnel et les bénévoles sont tenus de faire preuve d'un comportement approprié, de traiter les autres de manière civilisée et respectueuse et de refuser de tolérer le harcèlement ou l'intimidation. Le harcèlement ou l'intimidation, comme d'autres comportements dérangeants ou violents, sont des conduites qui perturbent à la fois la capacité d'apprentissage d'un élève et la capacité d'une école à dispenser un enseignement à ses élèves dans un environnement sûr. Par conséquent, le district ne tolère pas les actes de harcèlement ou d'intimidation.

La loi sur le harcèlement scolaire (Anti-Bullying Bill of Rights Act, ABR) définit le harcèlement et l'intimidation (Harassment, Intimidation, and Bullying, HIB) comme tout geste, tout acte écrit, verbal ou physique, ou toute communication électronique, qu'il s'agisse d'un incident unique ou d'une série d'incidents :

- qui sont raisonnablement perçus comme étant motivés par une caractéristique réelle ou perçue, telle que la race, la couleur, la religion, l'ascendance, l'origine nationale, le genre, l'orientation sexuelle, l'identité et l'expression de genre, ou un handicap mental, physique ou sensoriel, ou toute autre caractéristique distinctive ;
 - qui ont lieu dans l'enceinte de l'école, lors d'une fonction organisée par l'école, dans un bus scolaire ou en dehors de l'enceinte de l'école, et qui nuisent de manière substantielle au fonctionnement harmonieux de l'école ou aux droits des autres élèves ;
 - dont une personne raisonnable devrait savoir, compte tenu des circonstances, qu'ils auront pour effet de porter atteinte physiquement ou émotionnellement à un élève ou d'endommager ses biens, ou de faire craindre raisonnablement à un élève une atteinte physique ou émotionnelle à sa personne ou un endommagement de ses biens ;
 - ou qui ont pour effet d'insulter ou de rabaisser tout élève ou groupe d'élèves ;
 - ou qui créent un environnement éducatif hostile ou un préjudice émotionnel pour l'élève.
- (N.J.S.A. 18A:37-14)**

Le terme « **Communication électronique** » désigne une communication transmise au moyen d'un appareil électronique, notamment un téléphone, un portable, un ordinateur ou un téléavertisseur. Le cyberharcèlement est défini comme : « un préjudice délibéré et répété infligé à l'aide d'un ordinateur, d'un téléphone portable ou d'un autre appareil électronique ». Les actes de cyberharcèlement commis par les élèves sont soumis au code de conduite des élèves en matière de harcèlement et d'intimidation, ainsi qu'aux sanctions prévues par les **Statuts annotés du New Jersey (New Jersey Statutes Annotated, N.J.S.A.), Article 2C:33-4.1**, sur le délit de cyberharcèlement. Le cyberharcèlement est un délit du quatrième degré et peut être signalé aux forces de l'ordre locales. Un parent ou un tuteur ayant la garde légale d'un mineur qui fait preuve d'une négligence délibérée ou injustifiée dans l'exercice de la surveillance et du contrôle de la conduite d'un mineur jugé délinquant pour cyberharcèlement peut être tenu pour responsable dans le cadre d'une action civile.

Les conséquences doivent être conformes au plan disciplinaire et au code de conduite des élèves approuvés par le district, ainsi qu'au Code administratif du New Jersey (**New Jersey Administrative Code, N.J.A.C.), Article 6A:16-7**. Les conséquences et les mesures correctives pour un élève qui commet un acte de harcèlement ou d'intimidation sont variées et classées en fonction de :

- la nature du comportement ;
- la nature du handicap de l'élève, le cas échéant ;
- le niveau de développement mental de l'élève ;
- les antécédents de l'élève en matière de comportements et d'actes problématiques.

Inscription des élèves du secondaire sur les listes électorales

Conformément aux N.J.S.A., Article 18A:36-27, la loi sur l'inscription des élèves du secondaire sur les listes électorales exige des districts qu'ils fournissent à tous les élèves du secondaire admissibles le matériel d'inscription sur les listes électorales, un résumé des conditions d'admissibilité à l'inscription sur les listes électorales, des documents décrivant le rôle d'un citoyen et des documents expliquant l'importance du vote.

Conditions d'admissibilité à l'inscription sur les listes électorales et informations sur l'inscription

Pour s'inscrire dans le New Jersey, il est nécessaire :

- d'avoir la nationalité des États-Unis ;
- d'avoir au moins 17 ans, bien qu'il ne soit pas possible de voter avant d'avoir atteint l'âge de 18 ans ;
- résider dans le comté depuis au moins 30 jours avant l'élection ;
- de ne pas purger une peine d'emprisonnement à la suite d'une condamnation pour un acte criminel en vertu des lois de cet État, d'un autre État ou des États-Unis.

La personne inscrite doit remplir une demande d'inscription sur les listes électorales ou un formulaire d'affiliation à un parti. Envoyez ou remettez la demande d'inscription sur les listes électorales ou le formulaire d'affiliation à un parti au Commissaire à l'inscription du comté (County Commissioner of Registration) ou au Surintendant des élections (Superintendent of Elections) de votre comté.

L'inscription sur les listes électorales n'est pas admissible si :

- la personne intéressée purge une peine d'emprisonnement à la suite d'une condamnation pour un acte criminel en vertu des lois du New Jersey, d'un autre État ou des États-Unis.

La date limite d'inscription sur les listes électorales est fixée à 21 jours avant le jour des élections.

Inscription en ligne sur les listes électorales

Pour s'inscrire en ligne, la personne intéressée doit fournir un justificatif de sa date de naissance et l'une des pièces d'identité suivantes :

- un permis de conduire en cours de validité ou une carte d'identité de non-conducteur délivrée par la Commission des véhicules motorisés (Motor Vehicle Commission, MVC) du New Jersey (des informations seront fournies à la MVC pour valider l'identification et récupérer une copie de sa signature numérisée) ;
- ou -
- un numéro de Sécurité sociale. Pour utiliser le numéro de Sécurité sociale, la personne concernée doit être en mesure de signer à l'écran ou de télécharger sa signature pour effectuer la procédure d'enregistrement. En l'absence de signature électronique, il est impossible de s'inscrire en ligne.

Si l'inscription en ligne n'est pas possible, veuillez consulter le site <https://www.essexclerk.com/> pour obtenir un formulaire d'inscription sur les listes électorales.

Demandes de déjeuners

1. Qu'est-ce qu'une demande de déjeuners ?

Une demande de déjeuners est une demande fédérale visant à déterminer si un élève peut bénéficier de prestations gratuites ou réduites dans le cadre du Programme national de déjeuners scolaires (National School Lunch Program, NSLP).

2. Qui doit déposer une demande de déjeuners ?

Tous les élèves de la Commission scolaire de Newark (de la prématernelle au grade 12) doivent déposer une demande de déjeuners chaque année pour déterminer leur admissibilité aux prestations.

3. Qui peut déposer la demande ?

Seuls les parents, le tuteur légal ou l'élève, s'il est âgé de 18 ans ou plus, peuvent remplir le formulaire de demande de déjeuners. L'école ne peut pas collecter les informations par téléphone. Les parents, le tuteur légal ou l'élève majeur doivent être présents au moment de déposer la demande.

4. Si j'ai plus d'un enfant inscrit à l'école, dois-je déposer plusieurs demandes ?

Non, une seule demande par foyer est nécessaire.

5. Comment mon admissibilité est-elle déterminée ?

L'admissibilité d'un élève est déterminée en fonction des normes établies par le gouvernement fédéral en matière de revenus et de taille du foyer, et est liée au seuil de pauvreté national.

6. Quelle est la procédure utilisée par Newark pour le dépôt d'une demande de déjeuners ?

La Commission scolaire de Newark offre une procédure de demande en ligne.

7. Comment puis-je m'inscrire au programme de déjeuners ?

Le formulaire de demande est disponible en ligne sur www.nps.k12.nj.us. Les liens se trouvent au bas de la page.

8. Et si je ne souhaite pas que mes informations soient communiquées à d'autres autorités ?

Tous les élèves de la Commission scolaire de Newark (de la prématernelle au grade 12) doivent déposer une demande de déjeuners dûment remplie pour bénéficier des prestations. Le formulaire de partage d'informations est disponible sur le site internet avec le formulaire de demande. Le demandeur doit faire défiler la page vers le bas pour accéder au formulaire intitulé « Partage d'informations avec Medicaid » (Sharing Information with Medicaid).

9. L'admissibilité de l'élève est-elle renouvelée d'une année sur l'autre ?

Non, les demandes de déjeuners doivent être déposées chaque année. Le district utilise le statut du mois de juin de l'année précédente, le cas échéant, pour les trente (30) premiers jours de l'année suivante ou pour la nouvelle demande, si elle a été déposée. Passé ce délai de trente (30) jours, une nouvelle demande doit être déposée. En l'absence d'une nouvelle demande dans le dossier, l'admissibilité de l'enfant est refusée et les parents ou le tuteur doivent payer le plein tarif pour leur enfant s'ils choisissent de l'inscrire au programme.

10. Les élèves titulaires d'une certification directe doivent-ils déposer une demande de déjeuners ?

Non, les élèves dont le nom figure sur la liste de certification directe du district n'ont pas besoin de déposer une demande. Les élèves titulaires d'une certification directe comprennent les enfants placés en famille d'accueil et les enfants bénéficiant d'une aide temporaire aux familles dans le besoin (Temporary Aid to Needy Families, TANF).

11. Si aucune demande approuvée n'a été déposée avant le 1er octobre, les élèves peuvent-ils tout de même recevoir un repas ?

Seulement si l'enfant a de l'argent sur son compte TITAN School Solutions.

12. Quelle est la date limite pour déposer les demandes ?

Les demandes peuvent être déposées tout au long de l'année, mais celles qui sont déposées après le 15 octobre ne sont pas prises en compte dans le décompte des aides étatiques du district. Tout changement dans la situation financière d'une famille doit donner lieu à une nouvelle demande.

13. Quels sont les différents statuts d'admissibilité ?

Gratuit : aucun paiement demandé.

Réduit : paiement partiel demandé (0,40 \$).

Refusé : paiement intégral demandé (2,50 \$).

Refusé - Aucune demande (Denied No Application, D_NA) : aucune demande n'a été déposée pour cet enfant ; paiement intégral demandé.

14. Quel est le pourcentage des enfants de la Commission scolaire de Newark admissibles aux repas gratuits et à prix réduit en 2022-2023 ?

En 2022-2023, 82,1 % des enfants de la Commission scolaire de Newark étaient admissibles aux repas gratuits ou à prix réduit.

Paiements des repas

15. Puis-je payer les repas scolaires à l'avance ?

OUI, vous devez les payer à l'avance en utilisant TITAN School Solutions. Le lien pour accéder à TITAN School Solutions se trouve également en ligne sur www.nps.k12.nj.us au bas de la page.

La Commission scolaire de Newark a commencé à utiliser un nouveau système de paiement pour les repas des élèves. Nous n'utilisons plus l'ancien système (MyPaymentsPlus) et vous ne pouvez donc plus effectuer de paiements avec celui-ci. Nous vous invitons à vous rendre sur <https://family.titank12.com> et à ouvrir un nouveau compte afin de continuer à effectuer des paiements pour les repas de vos enfants. Vous pouvez également déposer une demande de repas à l'aide de TITAN School Solutions pour l'année scolaire en cours. Cliquez sur « S'inscrire dès aujourd'hui ! » (Sign up today!) pour commencer le processus de création d'un compte et assurez-vous de disposer des informations suivantes pour associer votre ou vos enfants à votre compte :

- N° d'identification de l'élève
- Prénom
- Nom
- Date de naissance

16. Comment puis-je obtenir le compte déjeuners de mon enfant ?

Vous créez le compte sur <https://family.titank12.com>. Une fois le compte créé, les parents peuvent y accéder à tout moment.

17. Combien coûtent les déjeuners scolaires ?

Le plein tarif est de 2,50 \$ et le tarif réduit de 0,40 \$.

18. Mon enfant peut-il recevoir des repas s'il n'a pas d'argent sur son compte de TITAN School Solutions ?

Selon les directives fédérales, le district doit s'efforcer de percevoir le paiement nécessaire. La Commission scolaire de Newark s'engage à fournir des repas sains et nutritifs à tous les enfants.

Petits-déjeuners scolaires

19. Qu'est-ce que le programme de petits-déjeuners scolaires ?

Le programme de petits-déjeuners scolaires fait partie du Programme national de déjeuners scolaires (National School Lunch Program, NSLP) et est proposé chaque jour à tous les élèves de la Commission scolaire de Newark.

20. Où le petit-déjeuner est-il servi ?

Le programme de petit-déjeuner se déroule en classe pour tous les élèves du primaire et fait partie de la journée scolaire. Les élèves du secondaire bénéficient d'un programme de petit-déjeuner classique à la cafétéria.

21. Pourquoi la Commission scolaire de Newark promeut-elle un programme de petits-déjeuners en classe ?

Les recherches indiquent qu'un enfant qui participe à un programme de petits-déjeuners en classe est mieux préparé à l'apprentissage, a déjà acquis une certaine sociabilité et présente moins d'incidents de comportement perturbateur et de demandes de consultation médicale. Les écoles qui soutiennent ce programme dans le cadre de la journée scolaire améliorent l'accès aux petits-déjeuners des élèves et les résultats des évaluations montrent une amélioration des résultats des élèves.

22. Comment la Commission scolaire de Newark se situe-t-elle par rapport aux autres districts urbains du pays ?

Le New Jersey occupe la 48^e place au niveau national en ce qui concerne les programmes de petits-déjeuners. La Commission scolaire de Newark occupe la cinquième place par rapport à 27 autres grands districts urbains en ce qui concerne le nombre d'élèves servis chaque jour. En 2005, lorsque Newark a lancé son programme, il servait environ 8000 élèves par jour. Aujourd'hui, le programme sert près de 28 000 repas par jour et a permis au district d'augmenter ses revenus de plus de trois millions de dollars par an.

23. Combien coûte le petit-déjeuner ?

Le coût est de 0,80 \$, mais il est gratuit pour tous les élèves de la Commission scolaire de Newark dans le cadre du programme universel de petits-déjeuners gratuits, le district en assumant le coût.

Programme d'éducation pour les enfants et les jeunes sans-abri McKinney-Vento

Le Programme d'éducation pour les enfants et les jeunes sans-abri Stewart B. McKinney-Vento (Stewart B McKinney-Vento Education of Homeless Children and Youth, McKinney-Vento EHCY) offre aux élèves sans-abri des protections et des services qui leur permettent de s'inscrire à une école et de la fréquenter, de terminer leurs études secondaires et d'être en mesure de réussir après l'obtention de leur diplôme, afin d'éviter la pauvreté et le sans-abrisme à l'âge adulte.

Définition de l'admissibilité : Qui sont les enfants et les jeunes sans-abri ?

Les enfants et les jeunes sans-abri sont des personnes qui n'ont pas de domicile fixe, régulier et adéquat pour la nuit, notamment (<https://www.nj.gov/education/homeless/who/>) :

- les enfants et les jeunes qui partagent le logement d'autres personnes en raison de la perte du leur, de difficultés économiques ou d'une raison semblable ; qui vivent dans des motels, des hôtels, des parcs à caravanes ou des terrains de camping en raison de l'absence d'autres logements adéquats ; qui vivent dans des abris d'urgence ou de transition ; ou qui sont abandonnés dans des hôpitaux ;
- les enfants et les jeunes dont la résidence principale de nuit est un lieu public ou privé qui n'est pas conçu pour être utilisé comme lieu de résidence de nuit habituel pour les êtres humains ou qui n'est pas habituellement utilisé comme tel ;
- les enfants et les jeunes qui vivent dans des voitures, des parcs, des espaces publics, des bâtiments abandonnés, des logements insalubres, des gares routières ou ferroviaires ou d'autres lieux semblables ;
- les enfants migrants considérés comme sans-abri parce qu'ils vivent dans les circonstances décrites ci-dessus.

Directives relatives à la loi McKinney-Vento sur l'aide aux sans-abri, Titre VII, Sous-titre B, Article 725(2)

- Le Programme d'éducation pour les enfants et les jeunes sans-abri (EHCY) est autorisé en vertu du Titre VII-B de la loi McKinney-Vento sur l'aide aux sans-abri (McKinney-Vento Homeless Assistance Act) (42 USC, Article 11431 et suivants). La loi McKinney-Vento a été initialement autorisée en 1987 et a été plus récemment réautorisée en décembre 2015 par la loi sur la réussite de tous les élèves (Every Student Succeeds Act, ESSA).
- **Le Chapitre 17 du Code administratif du New Jersey**, Éducation des élèves sans abri et des élèves placés dans des établissements publics (Education for Homeless Students and Students in State Facilities), a été adopté pour garantir que les enfants sans abri et les élèves placés dans des établissements publics bénéficient d'une éducation complète et efficace. Ce chapitre définit des politiques et des procédures uniformes à l'échelle de l'État afin de garantir l'inscription des enfants sans abri et de répondre aux appels des parents ou d'autres parties concernant l'inscription des enfants sans abri. Le chapitre identifie également les exigences générales liées au fonctionnement, à l'administration et à l'approbation des programmes d'enseignement dans les installations étatiques.

Définitions supplémentaires

- **Jeune sans-abri accompagné** : si votre situation correspond à l'une des catégories ci-dessus et que vous êtes sous la garde physique d'un parent ou d'un tuteur (vivez avec lui), vous répondez à la définition d'un jeune sans-abri accompagné.
- **Jeune sans-abri non accompagné** : si votre situation correspond à l'une des catégories ci-dessus et que vous n'êtes pas sous la garde physique d'un parent ou d'un tuteur (ne vivez pas avec lui), vous répondez à la définition d'un jeune sans-abri non accompagné.
- Ces directives fédérales non réglementaires révisées du programme McKinney-Vento remplacent celles de juillet 2004 et comprennent de nouvelles questions qui prennent en compte à la fois les modifications apportées à la loi McKinney-Vento par la loi sur la réussite de tous les élèves (ESSA), qui est entrée en vigueur le 1^{er} octobre 2016, et la nouvelle assistance technique sur les pratiques prometteuses pour la mise en œuvre des exigences en matière d'éducation des sans-abri au niveau étatique et local. Les directives décrivent les exigences de l'ESSA et fournissent des recommandations pour répondre à un grand nombre de ces exigences.

Point de contact McKinney-Vento (McKinney-Vento Point of Contact, MV-POC) de l'établissement scolaire

Chaque établissement scolaire désigne un MV-POC responsable d'identifier et d'aider les élèves et les familles sans-abri ou déplacées. Ce rôle est attribué au travailleur social scolaire au niveau de l'école secondaire. Votre partenariat avec le travailleur social scolaire est essentiel pour garantir que les élèves déplacés bénéficient d'une approche collaborative visant à éliminer les obstacles à la réussite et à l'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires et à l'accès aux possibilités d'études postsecondaires.

Ressources de préparation à l'université et à la vie professionnelle des élèves McKinney-Vento

Ces ressources sont fournies par l'organisation SchoolHouse Connection.

- <https://schoolhouseconnection.org/fafsa/>
- Dossier Google des ressources de préparation à l'université et à la vie professionnelle McKinney-Vento :
https://drive.google.com/drive/folders/1E2shGyHtx0A0COP3tgxzDIT4zEO2Lcrp?usp=s_haring
- Informations sur les bourses : <https://schoolhouseconnection.org/scholarship/>

Responsabilités des parents

Le rôle des parents peut être divisé en trois catégories principales : (1) montrer leur soutien à l'éducation de leur enfant ; (2) faire de leur maison un lieu sûr pour l'apprentissage ; (3) veiller à ce que les devoirs soient faits.

Politique relative aux uniformes en éducation physique

Les programmes d'éducation physique de la Commission scolaire de Newark sont conçus pour développer et renforcer une multitude de concepts de mouvement, de compétences sportives, d'activités physiques et de tests liés à la santé afin de former des citoyens ayant une bonne éducation physique et une bonne forme physique. L'éducation physique (Physical Education, EP), telle que définie par Society of Health and Physical Educators (SHAPE) America, développe les compétences physiques de l'individu par la pratique volontaire de tâches d'apprentissage bien conçues qui permettent l'acquisition de compétences dans un environnement d'enseignement axé sur la maîtrise. L'éducation physique met l'accent sur l'engagement personnel à exercer une activité physique et à se maintenir en forme tout au long de la vie pour le plaisir, le défi, l'expression de soi et l'interaction sociale.

En raison de l'attention accrue portée aux efforts de prévention de l'obésité infantile, il semble y avoir une certaine confusion entre les termes « éducation physique » et « activité physique ». Ces termes sont souvent utilisés de manière interchangeable, mais ils présentent d'importantes différences. Il est essentiel de comprendre la différence entre les deux termes pour comprendre pourquoi ils contribuent tous les deux au développement d'enfants actifs et en bonne santé. Le district estime que chaque enfant mérite un programme d'éducation physique et d'activité physique de qualité.

Les programmes scolaires d'éducation physique (EP) offrent la meilleure occasion de proposer une activité physique à tous les enfants et de leur enseigner les compétences et les connaissances nécessaires pour adopter et maintenir un mode de vie actif. L'État du New Jersey exige des écoles qu'elles dispensent au moins 150 minutes de cours de santé et d'éducation physique par semaine à toutes les classes. Compte tenu de la séquence d'apprentissage, l'éducation physique ne doit pas être comparée ou confondue avec d'autres activités physiques telles que les récréations, les activités intra-muros ou les activités de loisir.

Il est attendu de chaque élève qu'il porte un uniforme d'éducation physique pour participer activement au programme d'éducation physique. Les élèves qui ne portent pas l'uniforme approprié posent plusieurs problèmes de sécurité liés à l'hygiène, à la restriction des mouvements et à la visibilité. En outre, le fait que les élèves portent l'uniforme d'éducation physique de l'école les rend facilement reconnaissables, en particulier lorsque les cours se déroulent à l'extérieur.

L'uniforme d'éducation physique est composé des éléments suivants :

- un maillot d'éducation physique avec le logo de l'école (disponible à l'école de votre enfant ou auprès d'un fournisseur agréé par le district) ;
- un short d'éducation physique avec le logo de l'école (disponible à l'école de votre enfant ou auprès d'un fournisseur agréé par le district) ;
- des chaussettes ;
- des chaussures de sport ;
- un legging peut être porté sous le short ;
- un pantalon de survêtement et un sweat-shirt peuvent également être portés par-dessus l'uniforme d'éducation physique par temps froid ;
- les bottes, quelles qu'elles soient, sont strictement interdites sur le sol de la salle de sport.

Discipline progressive - Interventions suggérées

Niveaux d'intervention et réponses disciplinaires	
<p>Niveau 1 : réponse restaurative Permettre à l'élève et aux adultes d'assumer la responsabilité de leurs actes, de comprendre ce qui aurait pu être fait différemment et d'apprendre des comportements prosociaux pour réparer le préjudice.</p>	
<ul style="list-style-type: none"> • Corrections verbales • Réflexion et excuses écrites • Conférences communautaires en classe • Conférences enseignants-élèves • Conférences familiales • Service communautaire 	<ul style="list-style-type: none"> • Médiation par les pairs ou communautaire • Résolution des litiges • Cercles restauratifs • Conférences restauratives • Tribunal pour adolescents de Newark • Restitution
<p>Niveau 2 : modification du comportement Prévenir ou corriger les infractions disciplinaires persistantes à l'aide d'un processus systématique visant à identifier les causes profondes du comportement de l'élève.</p>	
<ul style="list-style-type: none"> • Changement d'emploi du temps • Changement de place • Détention • Services d'intervention et d'orientation (Intervention and Referral Services, I&RS)/Équipe de soutien aux élèves (Student Support Team, SST) • Orientation en matière de harcèlement et d'intimidation (HIB) • Restitution • Évaluation fonctionnelle du comportement et plan d'amélioration du comportement 	<ul style="list-style-type: none"> • Contrats de comportement individuels • Médiation par les pairs ou communautaire • Conférences restauratives • Projets d'apprentissage par le service • Orientation vers des organismes de services sociaux, notamment des organismes gouvernementaux (autres que les forces de l'ordre), des organisations communautaires et des organismes de santé • Orientation vers le programme de mentorat
<p>Niveau 3 : gestion administrative I Réponses disciplinaires qui retirent les élèves de la classe pendant de courtes périodes (à savoir quatre jours au maximum), et orientation vers des organismes de services sociaux, notamment des organismes gouvernementaux, des organisations communautaires et des organismes de santé.</p>	
<ul style="list-style-type: none"> • Changement d'emploi du temps • Suspensions à l'école • Suspensions hors de l'école • Orientation vers un examen de la détermination de manifestation (élèves en situation de handicap) 	<ul style="list-style-type: none"> • Orientation vers des organismes de services sociaux, notamment des organismes gouvernementaux (autres que les forces de l'ordre), des organisations communautaires et des organismes de santé • Orientation en matière de santé mentale • Orientation en matière de santé comportementale
<p>Niveau 4 : gestion administrative II Réponses disciplinaires qui retirent les élèves de la classe pendant de longues périodes (à savoir dix jours au maximum), et orientation vers des organismes de services sociaux, notamment des organismes gouvernementaux, des organisations communautaires et des organismes de santé.</p>	
<ul style="list-style-type: none"> • Transfert d'établissement • Suspensions du surintendant • Expulsions 	<ul style="list-style-type: none"> • Orientation vers des organismes de services sociaux, notamment des organismes gouvernementaux (autres que les forces de l'ordre), des organisations communautaires et des organismes de santé • Orientation vers les forces de l'ordre

Cadre de réponse à la discipline progressive			
<p>Niveau 1</p> <p>Réponse restaurative (par exemple, cercles restauratifs, résolution des litiges et conférences)</p> <p>Permettre à l'élève d'assumer la responsabilité de ses actes, de comprendre ce qui aurait pu être fait différemment et d'apprendre des comportements prosociaux pour réparer le préjudice.</p>	<p>Niveau 2</p> <p>Modification du comportement (par exemple, contrat de comportement, conseils, service communautaire et orientation)</p> <p>Prévenir ou corriger les infractions disciplinaires persistantes à l'aide d'un processus systématique visant à identifier les causes profondes du comportement de l'élève.</p>	<p>Niveau 3</p> <p>Gestion administrative I (par exemple, retrait de l'école, suspensions à l'école et hors de l'école et orientation)</p> <p>Réponses disciplinaires qui retirent les élèves de la classe pendant de courtes périodes (à savoir quatre jours au maximum), et orientation vers des organismes de services sociaux (par exemple, organismes gouvernementaux et organismes de santé).</p>	<p>Niveau 4</p> <p>Gestion administrative II (par exemple, suspensions du surintendant, arrestations ou orientation)</p> <p>Réponses disciplinaires qui retirent les élèves de la classe pendant de longues périodes (à savoir dix jours au maximum), et orientation vers des organismes de services sociaux (par exemple, organismes gouvernementaux et organismes de santé).</p>

Comportement inapproprié ou perturbateur	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4	Possibilité de renvoi à la police
<p>Absences, retards, absentéisme</p> <ul style="list-style-type: none"> • Retards injustifiés ou excessifs (L2C) • Sécher les cours/absentéisme (L2D) • Quitter l'école sans autorisation (L2Q) • Absences chroniques (L3L) • Absentéisme chronique (L3M) 	X	X	X		
<p>Malhonnêteté scolaire</p> <ul style="list-style-type: none"> • Tricherie (L1C) • Malhonnêteté scolaire, par exemple plagiat (L2G) • Utiliser de fausses notes ou excuses (L2F) 	X	X			
<p>Se battre</p> <ul style="list-style-type: none"> • Se battre avec un autre élève (L3D) 	X	X	X		
<p>Attaque contre un élève</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ne causant pas de blessures ou causant des blessures légères (L3AA) • Causant des blessures graves, des lésions corporelles graves (L4T) 	X	X	X	X	X

Comportement inapproprié ou perturbateur	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4	Possibilité de renvoi à la police
Alerte à la bombe (L4E)	X	X	X	X	X
Infractions dans les bus (perturbations mineures) <ul style="list-style-type: none"> • Perturbation mineure dans le bus scolaire ou les transports en commun (L2S) • Perturbation majeure dans le bus scolaire ou les transports en commun (L3CC) 	X	X	X		
Perturbation de la classe <ul style="list-style-type: none"> • Comportement perturbateur (L1A) 	X				
Contaminer des aliments (L3T)	X	X	X		
Comportement continu de niveau 1 (L2B)	X	X			
Comportement continu de niveau 2 (L3BB)	X	X	X		
Comportement continu de niveau 3 (L4C)	X	X	X	X	
Diffamation (L2N)	X	X			
Défiance de l'autorité ou insubordination <ul style="list-style-type: none"> • Refus de suivre les instructions (L1E) • Défier l'autorité du personnel scolaire (L2Y) • Défiance extrême (L3N) 	X	X	X		
Comportement irrespectueux <ul style="list-style-type: none"> • Langage ou gestes grossiers, obscènes, indécents, immoraux ou gravement offensants (L2A) • Comportement continuellement perturbateur (L3H) 	X	X	X		
Violation du code vestimentaire <ul style="list-style-type: none"> • Porter des chapeaux ou d'autres accessoires perturbant le processus éducatif (L1F) • Ne pas porter de pièce d'identité (L1H) • Porter des vêtements ou des accessoires qui indiquent l'appartenance à une bande (L2L) 					

Comportement inapproprié ou perturbateur	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4	Possibilité de renvoi à la police
Drogues ou substances réglementées					
<ul style="list-style-type: none"> • Possession, consommation ou distribution non autorisée de médicaments (L3X) 	X	X	X		
<ul style="list-style-type: none"> • Possession ou distribution de drogues ou d'autres substances réglementées, notamment l'alcool, la marijuana, les médicaments délivrés sur ordonnance, les substances inhalées, l'attirail de drogue et d'autres stupéfiants (L4K) 	X	X	X	X	X
<ul style="list-style-type: none"> • Consommation de drogues ou d'autres substances réglementées, notamment l'alcool, la marijuana, les médicaments délivrés sur ordonnance, les substances inhalées, l'attirail de drogue et d'autres stupéfiants (L4J) 	X	X	X	X	
Extorsion (L4D)	X	X	X	X	
Activation de l'alarme incendie à mauvais escient <ul style="list-style-type: none"> • Créer une fausse alarme (L3Z) • Déclencher l'alarme incendie (L4B) 	X	X	X	X	
Incendie volontaire ou criminel (L4I)	X	X	X	X	X
Jeux d'argent (L3B)	X	X	X		
Harcèlement et intimidation (HIB)					
<ul style="list-style-type: none"> • HIB (HIBL1) • HIB, suite (HIBL2) 	X	X			
HIB, menaces continues (HIBL3A) <ul style="list-style-type: none"> • Harcèlement sexiste, racial ou ethnique (HIBL3C) • Harcèlement sexuel (HIBL3D) HIB, cyberharcèlement (HIBL3B)	X	X	X		X
<ul style="list-style-type: none"> • HIB, agression/menaces (HIBL4A) • HIB, cybertraque (HIBL4B) 	X	X	X	X	X

Comportement inapproprié ou perturbateur	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4	Possibilité de renvoi à la police
Incitation ou participation à des troubles <ul style="list-style-type: none"> • Interférer avec les autorités ou les programmes scolaires par des arrêts de travail ou des occupations (L2T) 	X	X			
Instigation <ul style="list-style-type: none"> • Instiguer, encourager ou forcer une autre personne à commettre ou à tenter de commettre une violation du code de conduite (L2W) 	X	X			
Contact physique avec le personnel scolaire <ul style="list-style-type: none"> • Attaque intentionnelle contre le personnel scolaire ou d'autres adultes (L4M) 	X	X	X	X	X
Possession ou consommation de tabac <ul style="list-style-type: none"> • Fumer dans l'enceinte de l'école (L2E) 	X	X			
Vandalisme (dommages matériels), y compris graffitis <ul style="list-style-type: none"> • Graffiti (L3C) • Vandalisme, moins de 500 \$ (L3E) • Vandalisme, plus de 500 \$ (L4P) 	X	X	X	X	
Agression sexuelle (L4S) <ul style="list-style-type: none"> • Acte de pénétration sexuelle 	X	X	X	X	X
Activité sexuelle inappropriée <ul style="list-style-type: none"> • Contact sexuel inapproprié (L2M) • Attentat à la pudeur (L2O) 	X	X			
Violation de la politique d'utilisation acceptable de la technologie (L2X)	X	X			
Utilisation d'un téléphone portable pour faciliter la commission d'un délit ou pour infliger des blessures ou des dommages à des personnes ou à des biens (L4Q)	X	X	X	X	X
Menace écrite ou verbale contre le personnel scolaire (L3G)	X	X	X		

Comportement inapproprié ou perturbateur	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4	Possibilité de renvoi à la police
Vol <ul style="list-style-type: none"> • Voler (L3F) Vol, possession de biens volés ou vente de ceux-ci (L4F)	X	X	X	X	X
Intrusion (L3Y)	X	X	X		
Vente ou distribution non autorisée de matériel imprimé (L2U)	X	X			
Utilisation non autorisée d'appareils électroniques ou de communication portables <ul style="list-style-type: none"> • Utilisation d'appareils de musique (L2J) • Utilisation de téléphones portables ou d'autres appareils de communication (L3R) 	X	X	X		
Miction ou défécation inappropriée (L2V)	X	X			
Menaces verbales ou physiques Déclaration de l'objectif ou de l'intention de porter atteinte à une personne, à des biens ou à des droits d'autrui <ul style="list-style-type: none"> • Menaces (L3G) • Mise en danger d'autrui (L3W) • Menaces terroristes (L4R) 	X	X	X	X	X
Armes blanches, armes à feu et explosifs (possession ou utilisation) <ul style="list-style-type: none"> • Feux d'artifice (L3V) • Armes (L4A) • Matières à risque biologique (L4N) • Armes dangereuses (possession ou utilisation) (L4G) • Explosifs (L4O) 	X	X	X	X	X

Ressources de transport en commun

Le système de bus et de métro léger New Jersey Transit est le principal moyen de transport pour se rendre à l'école et en revenir pour la plupart des élèves des écoles de la Commission scolaire de Newark. La plupart de nos élèves considèrent que l'utilisation des transports en commun est une étape vers l'autonomie et la maturité, et qu'elle permet de réduire la saturation des routes et la pollution de l'air. Les transports en commun sont considérés comme un choix logique pour se rendre à l'école et en revenir dans un grand district scolaire urbain.

Foire aux questions (FAQ)

1. **Qui est admissible aux ressources de transport en commun financées par le NBOE ?**
Conformément à la législation étatique, N.J.S.A., Article 18A:39-1, tous les élèves des écoles primaires publiques (de la maternelle au grade 8) qui habitent à plus de trois kilomètres de leur école et tous les élèves des écoles secondaires publiques (du grade 9 au grade 12) qui habitent à plus de quatre kilomètres de leur école sont admissibles aux ressources de transport.
2. **Comment la distance entre le domicile et l'école d'un élève est-elle mesurée ?**
La mesure correspond à la distance la plus courte, le long des voies publiques ou des allées, entre l'entrée du domicile de l'élève et l'entrée publique la plus proche de l'établissement scolaire. La Commission scolaire de Newark utilise des services de cartographie professionnels pour déterminer la distance entre le domicile de l'élève et l'établissement auquel il est inscrit.
3. **Et si l'élève habite à une distance inférieure au kilométrage nécessaire par rapport à l'école ?**
Conformément à la législation étatique, N.J.S.A., Article 18A:39-1, les Commissions scolaires ne sont pas tenues de prendre en charge le transport des élèves qui habitent à moins de trois ou quatre kilomètres de l'école, même pour des raisons de sécurité.
4. **Si l'élève est admissible aux ressources de transport, comment sera-t-il transporté vers et depuis l'école ?**
La Commission scolaire de Newark utilise le système de bus New Jersey Transit. Le district fournit des tickets de bus ou une carte de bus mensuelle aux élèves admissibles.
5. **Où l'élève admissible doit-il s'adresser pour obtenir les ressources de transport en commun ?**
L'école de l'élève dispose d'une liste des élèves admissibles. Les ressources de transport en commun (carte de bus mensuelle ou tickets de bus) sont distribuées à l'école tous les mois.
6. **Et si l'élève perd sa carte ou son ticket de bus ?**
Les élèves sont responsables de la garde de leurs titres de transport en commun.

7. Si l'élève ne répond pas aux critères de kilométrage du NJDOE, existe-t-il une autre solution ?

Oui. Les cartes de réduction de NJ Transit pour les élèves sont disponibles pour tous les élèves et peuvent être obtenues à l'école où ils sont inscrits.

8. Les élèves des écoles à charte sont-ils admissibles aux ressources de transport en commun ?

Les élèves qui fréquentent des écoles à charte à Newark sont admissibles aux ressources de transport commun et doivent répondre aux mêmes critères que les élèves qui fréquentent une école du district.

9. Si j'ai des questions supplémentaires, à qui dois-je m'adresser ?

Veuillez contacter un membre du Bureau du transport scolaire (Office of Pupil Transportation) au 973 733 7290 ou envoyer votre question par courriel à opt@nps.k12.nj.us.

Demandes d'informations sur les élèves de la part de recruteurs militaires, d'établissements d'enseignement supérieur et d'employeurs potentiels

En vertu de la loi fédérale sur l'enseignement primaire et secondaire (Elementary and Secondary Education Act, ESEA), telle que modifiée par la loi sur la réussite de tous les élèves (ESSA), les écoles secondaires publiques doivent communiquer les noms, adresses et numéros de téléphone des élèves aux recruteurs militaires, aux recruteurs des universités et aux employeurs potentiels si ceux-ci demandent ces informations (ESSA, Titre VIII, Article 8528). Toutefois, les élèves ou leurs parents ont le droit de demander par écrit à l'école de ne pas divulguer ces informations. Un exemplaire de la lettre de notification de refus des parents concernant la divulgation des informations sur l'élève peut être obtenu auprès du conseiller scolaire de votre élève.

Cartes d'identité d'élève

Tous les élèves recevront une carte d'identité scolaire. Les élèves doivent présenter une pièce d'identité sur demande.

Évaluation de la santé des élèves, vaccins et politique relative aux médicaments

Tous les élèves doivent faire l'objet d'une évaluation de leur état de santé en fonction de leur niveau scolaire. Les nouveaux élèves doivent avoir passé tous les tests de dépistage. Les élèves doivent être évalués individuellement par l'infirmière scolaire. L'évaluation de la santé de l'élève comprend : une observation générale de l'élève, la mesure de sa taille et de son poids, un examen de la vue, un examen de l'audition, un examen dentaire et la prise de la tension artérielle. Les élèves doivent recevoir des conseils de santé appropriés en fonction de leur état de santé. Les parents ou tuteurs doivent être informés des tests de dépistage, des examens médicaux ou de toute affection demandant un suivi plus approfondi par le médecin traitant de la famille.

Dépistage de la scoliose

La courbure latérale de la colonne vertébrale est le plus souvent détectée pendant la période de croissance de l'adolescence. Si un autre membre de la famille est atteint de scoliose, le risque d'incidence de la maladie est beaucoup plus élevé. Les effets de la scoliose dépendent de sa gravité, de la précocité de son dépistage et de la rapidité de son traitement. Dans les écoles du district, les dépistages seront effectués par un médecin scolaire, une infirmière scolaire ou un enseignant d'éducation physique. Selon la loi, chaque Commission scolaire du New Jersey doit proposer un dépistage de la scoliose à chaque élève de 10 à 18 ans. Les élèves doivent faire l'objet d'un dépistage de la scoliose tous les deux ans conformément aux lignes directrices sur la scoliose. Les élèves diagnostiqués avec une scoliose doivent être suivis par un prestataire de soins de santé, un orthopédiste ou une clinique orthopédique (Code administratif du New Jersey, Article 6A: 16:2.21-2010).

Vaccins

Exigences et recommandations en matière de vaccination :

- Diphtérie, tétanos et coqueluche (DTaP, Td ou Tdap)
- Hépatite A (recommandé)
- Hépatite B
- Rougeole, oreillons et rubéole (MMR)
- Varicelle
- Infection méningococcique
- Le virus du papillome humain (HPV) (recommandé)
- Vaccin contre la grippe (recommandé, mais non obligatoire pour un élève de plus de cinquante-neuf mois)

Les élèves du secondaire doivent avoir reçu une dose de tous les vaccins nécessaires avant leur entrée à l'école. Les élèves qui ont reçu une première dose de vaccin, mais qui n'ont pas encore reçu la suivante peuvent être admis en tant qu'élèves provisoires jusqu'à la date à laquelle la dose suivante doit être administrée. Si l'élève vient d'un autre État ou d'un autre pays, il dispose d'un délai de grâce de 30 jours pour présenter son carnet de vaccination. Cette disposition ne s'applique pas aux élèves transférés au sein de l'État.

Politique relative aux médicaments

Les parents doivent fournir à l'infirmière les documents ci-dessous :

- Ordonnances médicales signées, datées et portant un cachet. Elles peuvent figurer sur l'un des formulaires du district.
- Les parents doivent fournir à l'infirmière un formulaire de consentement signé afin de suivre les indications du médecin.
- Les ordonnances du médecin doivent comprendre les éléments suivants :
 - nom du médicament ;
 - voie d'administration ;
 - heure d'administration du médicament ;
 - destinataire du médicament ;
 - posologie du médicament à administrer ;
 - la première dose doit avoir été administrée à domicile ;
 - nom, adresse et numéro de téléphone de l'élève ;
 - nom et numéro de téléphone de la pharmacie et du médecin ou de l'infirmière praticienne qui a prescrit le médicament ;
 - si le médicament porte un sceau, celui-ci ne doit pas être brisé ;
 - tous les médicaments doivent être examinés par l'infirmière scolaire dès leur réception, et les effets indésirables éventuels doivent être notés ;
 - En cas de problème, l'infirmière scolaire contactera les parents ou le tuteur.

Documents de travail

Depuis le 1^{er} juin 2023, les documents de travail sont traités en ligne. Plutôt que de se rendre dans les écoles locales et au bureau central, les élèves se rendent tout simplement sur le site internet suivant et suivent quelques étapes simples :

- <https://nj.gov/labor/youngworkers/>

Processus pour les élèves et les personnes responsables d'eux

Pour les élèves :

- Créez un compte. Saisissez votre nom et votre adresse électronique sur myworkingpapers.nj.gov. Vous recevrez un lien pour confirmer votre adresse électronique.
- Déposez votre demande. Vous aurez besoin du code unique à huit chiffres de votre employeur ainsi que du nom et de l'adresse électronique de la personne responsable de vous pour présenter votre partie de la demande. Si votre employeur n'est pas inscrit, indiquez son adresse électronique et il recevra un lien lui permettant de créer un compte.
- Suivez vos progrès. Il se peut que vous deviez effectuer un suivi auprès de la personne responsable de vous et de l'employeur, qui doivent présenter leur partie de la demande avant que vous ne puissiez commencer à travailler. Si votre demande est rejetée pour quelque raison que ce soit, vous ne pouvez pas travailler tant que vous n'avez pas présenté une nouvelle demande approuvée.
- Au travail ! Vous pouvez commencer à travailler dès que votre demande est approuvée.
- Si vous prenez un nouvel emploi ou changez d'emploi, vous devez présenter une nouvelle demande de documents de travail.

Pour les personnes responsables des élèves :

- Consultez votre courriel. Un mineur qui demande des documents de travail doit fournir le nom et l'adresse électronique de la personne qui en a la charge. La personne responsable de l'élève reçoit un courriel contenant un lien qui lui permet de déposer sa partie de la demande.
- Examinez la demande. Si tout semble en ordre, téléchargez le justificatif de l'âge du mineur et approuvez la demande. Documents justificatifs de l'âge acceptables :
 - acte de naissance ou transcription certifiée ;
 - permis de conduire de mineur ou permis d'apprenti conducteur ;
 - certificat de baptême ;
 - document contemporain de bonne foi indiquant la date et le lieu de la naissance du mineur ;
 - passeport ;
 - certificat d'arrivée aux États-Unis délivré par les services de citoyenneté et d'immigration des États-Unis (United States Citizenship and Immigration Services, USCIS) indiquant l'âge du mineur ;
 - police d'assurance vie (à condition que la police date d'au moins un an au moment où elle est présentée comme justificatif).
- Si un aspect de l'emploi vous préoccupe (horaires, description des tâches, etc.), vous pouvez rejeter la demande et le mineur ne pourra pas commencer à travailler.
- Si vous ne donnez pas suite à la demande sous deux semaines, la demande sera présumée approuvée et le mineur pourra commencer à travailler. Toutefois, si vous rejetez ultérieurement la demande de documents de travail, le mineur devra cesser de travailler à ce moment-là.

Programmes des écoles et du district



Éducation pour adultes

Le Bureau d'éducation pour adultes (Office of Adult Education) est le principal soutien de la Commission scolaire de Newark pour les adultes qui recherchent des possibilités d'éducation supplémentaires. Nous nous engageons à avoir une influence positive sur la vie des habitants de Newark. Nous proposons des programmes et des parcours permettant aux adultes d'obtenir un diplôme d'éducation générale (General Educational Development, GED), de participer à l'éducation générale des adultes, d'acquérir des compétences en anglais et en espagnol, de participer à des apprentissages ou à des stages dans des métiers spécialisés et de suivre des cours de préparation à l'université. Les cours et les classes sont ouverts à tous les résidents de Newark, selon le principe du premier arrivé, premier servi. La plupart des cours et des classes sont ouverts à un maximum de 15 à 20 élèves. Tous les élèves doivent avoir au moins 18 ans et être sortis du système éducatif officiel pour pouvoir s'inscrire aux cours d'équivalence d'études secondaires (High School Equivalency, HSE). Le district propose des cours et des classes dans tous les quartiers de la ville.

Offre de cours ou classes :

- Équivalence d'études secondaires (HSE/GED) (anglais ou espagnol)
- Anglais deuxième langue (English as a Second Language, ESL)
- Introduction à l'espagnol
- Introduction à la technologie informatique
- Entrepreneuriat
- Cuisine et art culinaire
- Exercice d'aérobic
- Yoga
- Art-thérapie

Pour en savoir plus, veuillez consulter notre site internet www.nps.k12.nj.us/adult-education.

Enseignement bilingue

La Commission scolaire de Newark (NBOE) veille à ce que tous les élèves bilingues émergents obtiennent leur diplôme et soient préparés à la réussite universitaire et professionnelle. À cette fin, ils doivent avoir acquis une conscience culturelle de leur rôle individuel en tant que contributeurs à la communauté mondiale. Cet objectif est atteint en permettant aux élèves d'accéder à un programme scolaire rigoureux et à une éducation qui tient compte des langues, des cultures et de la diversité des élèves.

Nos écoles s'engagent à fournir des programmes d'enseignement de qualité à nos élèves bilingues émergents afin d'améliorer leurs résultats scolaires. Les élèves qui ont besoin d'un soutien linguistique bénéficient de classes bilingues et de classes d'anglais deuxième langue (ESL). Les cours bilingues sont dispensés par des enseignants qui ont été certifiés dans la matière qu'ils enseignent et qui ont démontré leur maîtrise d'une autre langue. Le NBOE propose des cours bilingues pour les élèves dont la langue maternelle est l'espagnol, le portugais ou le français. Les cours d'ESL sont dispensés par des enseignants certifiés pour enseigner l'anglais aux élèves. Les enseignants d'anglais deuxième langue travaillent avec tous les élèves bilingues émergents et dispensent un enseignement quotidien comprenant l'écoute, l'expression orale, la lecture et l'écriture.

Chaque école compte un enseignant responsable de l'évaluation des besoins bilingues (Bilingual Needs Assessment Teacher, BNAT) qui répond aux questions des élèves et des parents sur les programmes de soutien linguistique proposés par l'école. Veuillez contacter l'école de votre enfant si vous avez des questions concernant les programmes de soutien linguistique dans les écoles secondaires. Vous pouvez également trouver les coordonnées du Bureau de l'enseignement bilingue sur le site internet du NBOE.

Programmes de soutien linguistique dans les écoles secondaires

École	Programme	Programme
Barringer	Bilingue espagnol à temps plein	Anglais deuxième langue (ESL)
Central	Bilingue espagnol à temps partiel Bilingue français à temps partiel	Anglais deuxième langue (ESL)
East Side	Bilingue espagnol à temps plein Bilingue portugais à temps plein	Anglais deuxième langue (ESL)
Newark Vocational		Anglais deuxième langue (ESL) - programme intensif

Enseignement de la conduite automobile

L'enseignement de la conduite automobile est proposé aux élèves de deuxième année qui suivent le cours Santé II (Health II) et se termine par la possibilité de passer l'examen de connaissances de la Commission des véhicules motorisés du New Jersey (New Jersey Motor Vehicle Commission). Les élèves doivent être inscrits au cours Santé II (enseignement de la conduite) et le réussir pour pouvoir passer l'examen de connaissances de la Commission des véhicules motorisés du New Jersey. La réussite de cet examen répond à l'un des critères d'admissibilité au permis de conduire. Les résultats des tests sont valables pendant deux ans et doivent être obtenus avant le 18^e anniversaire de l'élève. Les élèves bénéficiant d'un programme d'enseignement individualisé (Individualized Education Program, IEP) peuvent passer les examens s'ils sont âgés de 18 ans, avec l'approbation du district.

Le contenu du cours, fondé sur le Manuel du conducteur du New Jersey (New Jersey Drivers Handbook) et d'autres ressources, a été aligné avec succès sur les Normes d'enseignement des élèves du New Jersey pour les cours complets de santé et d'éducation physique (New Jersey Student Learning Standards [NJSLS] for Comprehensive Health and Physical Education) et les Normes d'enseignement des élèves du New Jersey pour la maîtrise de la technologie (NJSLS for Technology Literacy). Les sujets suivants sont également traités : le don d'organes et de tissus, la sensibilisation aux dangers liés à l'alcool et aux drogues, la conduite préventive, la courtoisie sur la route, les dangers d'une conduite agressive, d'autres dangers de la conduite tels que la modification inattendue de la vitesse d'un véhicule, les changements de voie inappropriés ou erratiques, le non-respect des dispositifs de contrôle de la circulation, le non-respect de la priorité, le fait de suivre un autre véhicule de trop près, l'évitement des collisions, ainsi que la compréhension et le respect des lois étatiques sur les véhicules motorisés, la fraude à l'assurance, les exigences étatiques et les avantages d'une assurance automobile.

Enseignement à domicile

Tout élève souffrant d'une maladie ou d'une blessure temporaire qui rend impossible ou déconseille la fréquentation des classes régulières ou des programmes d'éducation alternative peut recevoir un enseignement à domicile. L'enseignement à domicile ou à un autre endroit est dispensé par la Commission scolaire de Newark.

L'objectif de l'enseignement à domicile est d'aider l'élève à maintenir la continuité de l'enseignement pendant son absence du programme régulier.

Pour être admissible à l'enseignement à domicile, les parents ou le tuteur doivent fournir une demande d'enseignement à domicile pour raison médicale dûment remplie, comprenant une déclaration du médecin de l'élève indiquant que ce dernier sera confiné à son domicile ou dans un autre lieu de traitement pendant 10 jours de classe consécutifs ou au moins 20 jours de classe cumulés au cours de l'année scolaire.

Le médecin de l'élève doit avoir déterminé, par écrit, que l'élève est incapable de fréquenter l'école pendant une période de 10 jours de classe consécutifs ou au moins 20 jours de classe cumulés au cours de l'année scolaire. L'enseignement à domicile est limité à des périodes de 60 jours. S'il est prévu que l'élève aura besoin d'un enseignement à domicile supplémentaire pour raison médicale au-delà de la durée approuvée, un nouveau formulaire de demande d'enseignement à domicile devra être remis à l'infirmière de l'école avant la date de fin de l'enseignement.

- L'enseignement à domicile n'est pas dispensé s'il reste moins de dix (10) jours de cours dans l'année scolaire.
- Pour qu'un élève de l'éducation spécialisée puisse bénéficier d'un enseignement à domicile, un programme d'enseignement individualisé (IEP) doit avoir été élaboré. Si un parent, un tuteur ou un médecin demande qu'un élève de l'éducation spécialisée reçoive un enseignement à domicile pendant plus de 30 jours de classe, son IEP doit être modifié pour refléter ce changement.

L'enseignant à domicile de votre enfant a été sélectionné parmi des enseignants dûment accrédités et approuvés par la Commission scolaire de Newark. Ces enseignants à domicile sont désignés par le coordinateur de l'enseignement à domicile. Le choix de l'enseignant à domicile de votre enfant se fera en fonction de pratiques reconnues et approuvées.

Programmes sportifs interscolaires et groupe de travail « Game Point »

Le district parraine un large éventail de programmes et d'activités sportives interscolaires pour tous les élèves aux niveaux universitaire, universitaire junior et première année. Les offres sont notamment les suivantes :

Baseball	Crosse (garçons et filles)
Basketball (garçons et filles)	Football (garçons et filles)
Bowling (mixte)	Softball
Cheerleading (mixte)	Natation (mixte)
Cross (garçons et filles)	Tennis (garçons et filles)
Escrime	Athlétisme (garçons et filles)
Flag football (filles)	Volleyball (garçons et filles)
Football américain	Lutte (garçons et filles)
Golf (mixte)	
Hockey sur glace (garçons et filles)	
Athlétisme en salle (garçons et filles)	

Bien que toutes les écoles secondaires n'offrent pas tous les programmes mentionnés, la plupart des élèves peuvent participer à un programme dans une autre école secondaire du district, à condition qu'ils fréquentent une école pilote offrant un programme spécialisé (« magnet school ») ou qu'il existe un accord de coopération approuvé par l'Association sportive interscolaire de l'État du New Jersey (New Jersey State Interscholastic Athletic Association, NJSIAA). Veuillez consulter le directeur sportif de votre école pour savoir si l'une de ces exceptions s'applique à votre école.

Admissibilité aux activités sportives interscolaires

Tous les élèves sportifs, du grade 9 au grade 12, doivent connaître les règles d'admissibilité exigées par l'Association sportive interscolaire de l'État du New Jersey (NJSIAA). Des exemplaires de tous les règlements sont disponibles au bureau du directeur sportif ainsi que sur le site internet de la NJSIAA. (www.njsiaa.org)

L'admissibilité scolaire fait partie intégrante de l'ensemble du processus d'admissibilité et un élève sportif doit répondre aux critères établis par la NJSIAA pour que sa participation puisse être approuvée. Les règlements figurent dans le manuel de la NJSIAA disponible au bureau des sports et doivent être vérifiés chaque saison pour chaque élève sportif par le service d'orientation.

Les principaux points relatifs à l'admissibilité scolaire sont présentés ci-dessous. Pour obtenir la liste complète des directives relatives à l'admissibilité des sportifs, veuillez consulter le site internet de la NJSIAA (www.njsiaa.org).

Pour être admissible au 1^{er} semestre (1^{er} trimestre et 2^e trimestre) : un élève de grade 10 ou d'un niveau supérieur doit accumuler au moins 30 unités de valeur de l'année scolaire précédente, y compris les travaux de rattrapage effectués pendant l'été (notez que tous les élèves de grade 9 sont déclarés admissibles sur le plan scolaire à participer aux sports d'automne et d'hiver).

Pour être admissible au 2^e semestre (3^e trimestre et 4^e trimestre) : un élève de grade 9 ou d'un niveau supérieur doit accumuler au moins 15 unités de valeur du premier semestre. Un élève déclaré inadmissible sur le plan scolaire au début des sports de printemps (qui n'a pas réussi à obtenir le minimum de 15 unités de valeur nécessaires au cours du premier semestre) peut redevenir admissible à partir du 1^{er} mai s'il a obtenu au moins 22,5 unités de valeur (l'équivalent du minimum de 30 unités de valeur nécessaires pour l'année) à ce moment-là (comme approuvé par la NJSIAA en décembre 2011).

- L'élève ne peut pas avoir atteint l'âge de 19 ans avant le 1^{er} septembre.
- Les élèves ne peuvent participer aux activités sportives que pendant huit semestres consécutifs à compter de leur inscription au grade 9.
- Les élèves qui deviennent inadmissibles en raison de leurs notes semestrielles peuvent terminer la saison sportive en cours.
- Les élèves doivent également répondre à d'autres critères scolaires définis par le groupe de travail « Game Point ».

Groupe de travail « Game Point »

Le groupe de travail « Game Point » a été créé afin de définir des normes et un système de responsabilité concernant la participation aux activités périscolaires. Les membres du comité comprenaient toutes les parties prenantes concernées : les entraîneurs, les élèves, les parents, les professionnels et les représentants de l'enseignement supérieur.

Le code de dossier de politique 6145 comprend les critères suivants :

- Une moyenne générale (Grade Point Average, GPA) d'au moins 2,0 au semestre précédent est nécessaire pour participer aux activités périscolaires.
- Une mise à l'épreuve ponctuelle peut être accordée aux élèves du grade 10 ou d'un niveau supérieur et plus qui n'atteignent pas le minimum requis en raison de circonstances atténuantes.
- Une demande de deuxième mise à l'épreuve d'exemption peut être accordée aux élèves de niveau supérieur en raison de circonstances atténuantes. La demande sera présentée à la Commission d'appel en matière d'admissibilité (Eligibility Appeals Committee) du district, qui rendra une décision.
- Les élèves dont la moyenne générale est inférieure à 2,5 doivent recevoir un soutien scolaire, par exemple : tutorat, mentorat, possibilités de récupération d'unités de valeur ou de notes.
- Les équipes doivent réaliser des projets de services communautaires et se fixer des objectifs scolaires.
- Les directeurs sportifs et les entraîneurs examineront l'ensemble de la politique lors de leur réunion de début de saison.

Centre d'enseignement du soir de Newark

Mission

L'objectif de Centre d'enseignement du soir de Newark (Newark Evening Educational Center, NEEC) est d'établir une communauté sûre et solidaire qui favorise l'engagement social, émotionnel, économique et civique des apprenants autonomes dans un environnement d'apprentissage responsable, pertinent et rigoureux.

Vision

Le Centre d'enseignement du soir de Newark est un environnement d'apprentissage diversifié où les apprenants du monde réel participent à un échange ouvert d'idées pour révéler leur véritable potentiel.

Résumé du programme

Le Centre d'enseignement du soir de Newark (NEEC) permet aux apprenants adultes d'obtenir des unités de valeur en vue de l'obtention d'un diplôme d'études secondaires afin d'atteindre leurs objectifs en matière d'éducation, de vie professionnelle et de vie personnelle. Ce programme d'enseignement pour adultes prépare également les élèves à l'évaluation du diplôme d'éducation générale (GED). Les apprenants adultes inscrits au programme ont la possibilité d'améliorer leurs compétences en communication anglaise grâce à des cours d'anglais deuxième langue (ESL). Les élèves qui ont besoin d'unités de valeur supplémentaires au-delà de leurs cours actuels pour obtenir un diplôme d'études secondaires de leur établissement d'origine avant la clôture du mois de juin de l'année scolaire en cours peuvent s'inscrire à ce programme. À l'issue du programme, les diplômés auront travaillé à l'élaboration d'un curriculum vitae (CV) et d'un portefeuille professionnel, préparé un plan d'affaires, créé un budget et réalisé des missions fondamentales dans le cadre de l'apprentissage du 21^e siècle.

Le NEEC propose des inscriptions à l'automne et au printemps de chaque année scolaire avec un quota d'inscription en ligne de 270 élèves. Les personnes inscrites doivent résider à Newark, avoir quitté officiellement l'école et être âgées d'au moins 18 ans.

Pour en savoir plus, veuillez consulter le site internet <https://www.nps.k12.nj.us/neec/>.

RethinkEd

RethinkEd est un service internet destiné aux élèves, aux parents, aux enseignants et au personnel de soutien. Il a été élaboré par des experts dans le domaine de l'apprentissage socioémotionnel (Social Emotional Learning, SEL). Le programme SEL RethinkEd porte sur cinq compétences : conscience de soi et des autres ; gestion de soi ; compétences sociales ; conscience sociale ; et autonomie. Chaque domaine est accompagné de thèmes connexes tels que le respect, l'attention et la résolution des conflits.

RethinkEd propose des ressources gratuites pour les élèves, le personnel et les familles afin de contribuer au bien-être social et émotionnel. Le programme fournit des stratégies et des outils pour aider à développer des compétences qui facilitent la gestion des émotions telles que le stress et l'anxiété, à établir de meilleures relations avec les enseignants, les pairs et les proches, ainsi qu'à mieux réussir sur le plan scolaire et professionnel plus tard dans la vie. Pour en savoir plus, consultez le site internet du district :

<https://www.nps.k12.nj.us/departments/studentlife/social-emotional-learning/>

Les élèves sont en mesure de :

- réaliser une autoévaluation socioémotionnelle pour mieux informer les enseignants, le personnel et les administrateurs de leurs points forts et de leurs besoins ;
- regarder des vidéos socioémotionnelles portant sur les cinq compétences SEL selon l'organisation Collaborative for Academic, Social, and Emotional Learning (CASEL) ;
- effectuer les activités d'enrichissement des cours sur la plateforme ;
- apprendre différentes stratégies et techniques pour renforcer le bien-être social et émotionnel ;
- accéder à RethinkEd par le biais du portail de l'élève et se connecter à Clever.

- Connexion pas-à-pas à Rethink :

https://drive.google.com/file/d/1EEKch31_jvCC34_6N-YkzT8O0wxgGB5f/view



- Connexion aux vidéos Clever :

<https://drive.google.com/file/d/1RVZmvr2GvRm6COPPV824c4rTJGUfzHnm/view>



Programmes d'éducation spécialisée et année scolaire prolongée

La Commission scolaire de Newark (NBOE) s'efforce de fournir un enseignement de la plus haute qualité dans l'environnement le moins restrictif possible pour les élèves qui ont besoin d'une éducation spécialisée et de services connexes. Le Bureau de l'éducation spécialisée (Office of Special Education, OSE) offre un éventail complet de services aux élèves qui ont été évalués par l'équipe d'étude sur les enfants (Child Study Team, CST). Une fois l'admissibilité déterminée, un programme d'enseignement individualisé (IEP) est élaboré, détaillant les besoins et les stratégies spécifiques en matière de réussite scolaire ou de développement social et émotionnel. L'IEP est mis en œuvre avec le consentement écrit des parents ou du tuteur. Le personnel de l'OSE se consacre au soutien des besoins sociaux, émotionnels et éducatifs des élèves. Les responsables des dossiers sont chargés de servir de point de contact entre l'élève, la famille et l'école et de coordonner l'élaboration, le suivi et l'évaluation de l'efficacité de l'IEP. Ils coordonnent également le processus d'examen et de réévaluation annuels.

Les programmes d'éducation spécialisée des écoles secondaires comprennent l'enseignement général avec des aménagements et des modifications, les troubles auditifs, l'autisme, les troubles de la régulation émotionnelle, les déficiences intellectuelles légères, les troubles du langage et de l'apprentissage légers à modérés, les troubles du langage et de l'apprentissage sévères, les handicaps multiples et les ressources. Une ressource en classe est un programme qui permet à un élève ayant besoin d'une éducation spécialisée d'apprendre dans une classe d'enseignement général grâce au soutien d'un enseignant spécialisé qui travaille en collaboration avec l'enseignant de la matière enseignée afin de développer des stratégies permettant de dispenser efficacement le programme scolaire. Les classes autonomes d'éducation spécialisée comptent des enseignants spécialisés qui proposent des techniques, des stratégies et des modifications aux élèves nécessitant des services d'éducation spécialisée. Les services connexes sont fournis aux élèves conformément aux exigences de leur IEP et tel que déterminé par l'équipe IEP de chaque élève.

La planification et les services de transition font partie intégrante des programmes d'éducation spécialisée destinés aux élèves de 14 à 21 ans. Le NBOE s'engage à développer et à maintenir des collaborations avec le personnel du district et les organismes externes afin de garantir que les élèves ont la possibilité de participer aux activités suivantes :

- accomplissement et orientation en matière de compréhension des inventaires de centres d'intérêt et des évaluations de compétences ;
- enseignement de l'autonomie sociale (comprenant l'enseignement de la planification axée sur la personne), qui peut inclure le mentorat par les pairs (y compris le mentorat par les pairs des personnes en situation de handicap qui occupent un emploi intégré et compétitif) ;
- formation à la préparation au travail afin de développer les compétences sociales et l'autonomie ;
- conseils en recherche d'emploi ;
- expériences d'apprentissage par le travail, qui peuvent comprendre des possibilités à l'école ou après l'école, ou expérience en dehors du milieu scolaire classique (y compris les stages), qui sont offertes dans un environnement intégré au sein de la communauté dans la mesure du possible ;
- possibilités d'inscription à des programmes complets de transition ou d'enseignement postsecondaire dans des établissements d'enseignement supérieur.

L'équipe IEP élabore le plan de transition de chaque élève en fonction de ses besoins individuels et de ses préférences. Chaque école dispose d'une équipe d'étude sur les enfants (CST) responsable de soutenir les élèves bénéficiant d'une éducation spécialisée et de services connexes. Le site internet du NBOE donne les coordonnées des membres de la CST : <https://www.nps.k12.nj.us/departments/special-education/child-study-team/>

Veillez contacter votre CST si vous avez des questions sur les programmes ou les services proposés dans les écoles secondaires. Vous pouvez également trouver les coordonnées des administrateurs du Bureau de l'éducation spécialisée sur le site internet du NBOE : <https://www.nps.k12.nj.us/departments/special-education/>

Année scolaire prolongée

Le programme d'année scolaire prolongée des écoles secondaires (High School Extended School Year, ESY) s'adresse aux élèves qui présentent des besoins particuliers, notamment ceux qui souffrent d'autisme, de handicaps multiples ou d'une déficience intellectuelle. Les élèves du programme ESY ont besoin de services au-delà de l'année scolaire classique, conformément au programme d'enseignement individualisé (IEP).

Grades : grades 9 à 12 actuels

Dates : du 5 juillet au 11 août (JFK et NJRD)

Dates : du 10 juillet au 3 août (Science Park)

Horaires : de 8 h 30 à 12 h 30 (remarque : certains programmes spécialisés peuvent avoir un emploi du temps réduit.

Les horaires seront confirmés lors de l'inscription des élèves).

Petit-déjeuner et déjeuner servis ? Oui.

Sites de l'année scolaire prolongée pour les écoles secondaires :

Programme d'éducation spécialisée	Grade	Site de l'école d'été
Autisme	9-12	John F. Kennedy et New Jersey Regional Day
Handicaps multiples	9-12	John F. Kennedy et New Jersey Regional Day
Déficience intellectuelle légère	9-12	Science Park

Inscription : l'inscription à l'année scolaire prolongée peut se faire à l'aide de l'application en ligne et auprès du Bureau de l'éducation spécialisée. Une fois l'inscription en ligne effectuée, vous devez vous inscrire auprès de l'équipe d'étude sur les enfants de l'école de votre enfant. Veillez contacter l'équipe d'étude sur les enfants de l'école de votre enfant pour savoir comment vous inscrire. Les programmes d'été pour les écoles secondaires s'adressent aux élèves du grade 9 au grade 12.

Programmes d'éducation spécialisée dans les écoles secondaires

École	Programme	Programme	Programme	Programme	Programme de transition
American History	Ressource en classe	Autisme, An. 11, 12			Âge : 18 à 21 ans Autisme 3 ^e cycle An. 1, 2
Arts	Ressource en classe				
Bard Early College	Ressource en classe				
Barringer	Ressource en classe	Troubles de la régulation émotionnelle	Troubles de l'apprentissage ou du langage légers à modérés	Troubles de l'apprentissage ou du langage sévères	
Central	Ressource en classe	Autisme, An. 9, 10, 11, 12	Troubles de l'apprentissage ou du langage légers à modérés	Troubles de l'apprentissage ou du langage sévères	Âge : 18 à 21 ans Autisme 3 ^e cycle An. 2, 3, 4
Science des données et technologie de l'information	Ressource en classe				
Eagle Academy	Ressource en classe	Troubles de l'apprentissage ou du langage légers à modérés			
East Side	Ressource en classe	Troubles de l'apprentissage ou du langage légers à modérés	Handicaps multiples		Âge : 18 à 21 ans Handicaps multiples 3 ^e cycle An. 1, 2
Mode et création	Ressource en classe				
Études mondiales	Ressource en classe				
John F. Kennedy	Autisme	Handicaps multiples			Âge : 18 à 21 ans
Malcolm X Shabazz	Ressource en classe	Troubles de la régulation émotionnelle	Troubles de l'apprentissage ou du langage légers à modérés		
Newark Vocational	Ressource en classe				
New Jersey Regional Day	Handicaps multiples				Âge : 18 à 21 ans
Science Park	Ressource en classe				
Technologie	Ressource en classe	Troubles auditifs			
University	Ressource en classe Ressource supplémentaire, 12				
Weequahic	Ressource en classe	Déficience intellectuelle légère	Troubles de l'apprentissage ou du langage légers à modérés		Âge : 18 à 21 ans
West Side	Ressource en classe	Troubles de l'apprentissage ou du langage légers à modérés	Troubles de l'apprentissage ou du langage sévères		

Critères d'obtention du diplôme



Niveau avancé (AP)

Les cours de niveau avancé (Advanced Placement, AP) et d'excellence diffèrent des cours de préparation à l'université (College Prep, CP) sur le plan du niveau d'exigence envers les élèves, de la quantité de travail autonome attendue, du rythme de couverture du contenu, et de l'étendue et de la profondeur du contenu couvert. Les élèves et les parents doivent donc tenir compte de ce niveau d'exigence, ainsi que des recommandations du département, et chercher à équilibrer la charge de travail en fonction des capacités, de l'intérêt et du temps consacré à d'autres activités. Ces cours doivent être choisis en concertation avec les parents, l'enseignant et le conseiller scolaire, afin de trouver la meilleure solution.

Classement

Le classement de milieu d'année de la classe est déterminé à la fin du premier semestre (1^{er} trimestre et 2^e trimestre) de chaque année scolaire. Le classement est fondé sur la moyenne générale (GPA) cumulée de l'élève. La GPA cumulée comprend toutes les notes finales des cours qui comptent pour la GPA et la GPA calculée des cours auxquels l'élève est actuellement inscrit. Pour calculer la GPA des cours auxquels l'élève est actuellement inscrit mais qui ne sont pas terminés, chaque trimestre reçoit une valeur de 40 %, et la note semestrielle est pondérée à hauteur de 20 %. La moyenne obtenue est considérée comme la note finale de l'élève pour le cours. Le classement de milieu d'année de la classe est conservé de façon permanente et sert à déterminer le major et le deuxième de la promotion à la fin du grade 12. Un élève qui est inscrit à l'école pour la première fois au grade 12 n'est pas admissible aux titres de major et de deuxième de la promotion.

Le classement de la classe, fondé uniquement sur les cours suivis par l'élève, figure sur le relevé de notes officiel du district. Au fur et à mesure que les cours sont terminés et que les notes sont enregistrées, le classement général de la classe peut changer.

Service communautaire

Les élèves sont tenus d'effectuer quatre-vingts (80) heures de service communautaire dans le cadre de leurs critères d'obtention du diplôme. Ces quatre-vingts heures peuvent être accumulées sur une période de quatre ans et doivent être documentées à l'aide de la feuille de contrôle de service communautaire. Les heures de service peuvent comprendre un service communautaire effectué de manière indépendante ou dans le cadre d'un apprentissage par le service ou d'un programme de service dirigé par l'école. Il est suggéré aux élèves d'effectuer vingt (20) heures de service par an.

Les exemples d'activités parascolaires cités ci-dessous vous permettent d'accumuler 20 heures de service :

- | | | |
|-----------------------|-------------------|---|
| + Délégué de classe | + Sports d'équipe | + Délégué ou membre du conseil des élèves |
| + Société honorifique | + Fanfare | + Médiation par les pairs |

Les 60 heures restantes peuvent être accomplies en participant aux activités d'une communauté religieuse, d'un hôpital, d'une maison de retraite, des scouts et d'autres programmes communautaires.

Séquence de cours et aperçu des offres de cours actuelles (130 unités de valeur)

Chaque école secondaire propose différentes séquences de cours afin de répondre aux critères élémentaires d'obtention du diplôme et d'offrir aux élèves des occasions uniques d'explorer et d'approfondir leurs centres d'intérêt. Les séquences de cours sont des guides pour les parcours scolaires qui permettent d'atteindre des objectifs scolaires précis et ne prétendent pas être exhaustives.

Par exemple, un élève peut être intéressé par les filières de mathématiques et d'enseignement professionnel et technique (Career and Technical Education, CTE), mais pas par la filière d'anglais. Les élèves doivent considérer les possibilités offertes par les séquences de cours et créer un parcours personnel pertinent qui réponde aux critères d'obtention du diplôme et leur offre la possibilité de se consacrer à leurs centres d'intérêt.

Périodes	Grade 9 [40 unités de valeur]	Grade 10 [80 unités de valeur]	Grade 11 [120 unités de valeur]	Grade 12 [160 unités de valeur]
1	Anglais I	Anglais II	Anglais III	Anglais IV
2	Algèbre I	Géométrie (+ Algèbre II)	Algèbre II (Précalcul)	Précalcul (Calcul)
	Géométrie (+ Algèbre II)	Algèbre II	Précalcul	Calcul
3	Langue du monde I	Langue du monde II	Facultatif 5/CTE	Facultatif 8/CTE
4	Biologie avec laboratoire	Physique avec laboratoire	Chimie avec laboratoire	Cours de sciences 4
5	Éducation physique/santé I	Éducation physique/santé II	Éducation physique/santé III	Éducation physique/santé IV
6	Histoire du monde	Histoire des États-Unis I	Histoire des États-Unis II	Culture financière/sciences sociales - facultatif
7	Facultatif 1/CTE	Facultatif 3/CTE	Facultatif 6/CTE	Facultatif 9/CTE
8	Facultatif 2/CTE	Facultatif 4/CTE	Facultatif 7/CTE	Cours d'arts visuels/du spectacle

Demande gratuite d'aide fédérale aux élèves/demande d'aide financière alternative du NJ

À partir de la promotion 2022 (et au-delà), chaque élève de dernière année du secondaire à Newark est tenu, dans le cadre du nouveau critère d'obtention du diplôme du district, de remplir la demande gratuite d'aide fédérale aux élèves (Free Application for Federal Student Aid, FAFSA) ou la demande d'aide financière alternative du NJ (NJ Alternative Financial Aid Application, NJAFAA).

La demande gratuite d'aide fédérale aux élèves (FAFSA) est l'occasion d'accéder aux ressources nécessaires pour envisager et entreprendre des études postsecondaires, qu'il s'agisse d'un enseignement de deux ans, de quatre ans ou d'une école technique. Par ailleurs, les élèves qui résident dans le New Jersey mais qui ne remplissent pas les critères de la FAFSA peuvent envisager de recourir à la demande d'aide financière alternative du NJ (NJAFAA). La NJAFAA permet aux élèves de bénéficier d'une aide financière de l'État pour soutenir leurs objectifs d'études supérieures et de vie professionnelle.

Si un élève ne remplit pas les critères de la FAFSA ou de la NJAFAA, les parents ou le tuteur doivent remplir le formulaire d'exemption de la FAFSA/NJAFAA et le présenter au conseiller scolaire de l'élève avant le 1^{er} juin de la dernière année de l'élève.

Politique relative aux notes

Le district utilise trois échelles de notes : « Par défaut » (Default), « Excellence » (Honors) et « Niveau avancé » (Advanced Placement, AP). L'échelle de notes « Excellence » offre des valeurs de points de notes plus élevées que l'échelle « Par défaut », et l'échelle « Niveau avancé » est plus élevée que l'échelle « Excellence ». La somme des points de notes obtenues de tous les cours suivis par l'élève est utilisée pour calculer la moyenne générale de l'élève. En raison de la plus grande valeur des points de notes, les élèves qui suivent des cours d'excellence ou de niveau avancé auront une moyenne générale plus élevée que les élèves qui obtiennent les mêmes notes dans un cours général à échelle de notes « Par défaut ». Les points de notes obtenus pour un D ou un F sont les mêmes pour toutes les échelles de notes. Les points de notes associés à chaque note sont indiqués dans les tableaux ci-dessous.

Échelle de notes				
Libellé de la note	Description de la note	Points de la note	Pourcentage plancher	Valeur numérique
A+	A+	4,25	98	100
A	A	4,0	94	97
A-	A-	3,75	90	93
B+	B+	3,25	87	89
B	B	3,0	84	86
B-	B-	2,75	80	83
C+	C+	2,25	77	79
C	C	2,0	74	76
C-	C-	1,75	70	73
D	D	1,0	64	69
F	F	0	0	63
I	Incomplet	0	0	0
NC	Aucune unité de valeur	0	0	0
P	Passage	0	0	0
W	Retiré	0	0	0
X	Justifié	0	0	0

Échelle de notes « Excellence »				
Libellé de la note	Description de la note	Points de la note	Pourcentage plancher	Valeur numérique
A+	A+	4,75	98	100
A	A	4,5	94	97
A-	A-	4,25	90	93
B+	B+	3,75	87	89
B	B	3,5	84	86
B-	B-	3,25	80	83
C+	C+	2,75	77	79
C	C	2,5	74	76
C-	C-	2,25	70	73
D	D	1	64	69
F	F	0	0	63
I	Incomplet	0	0	0
NC	Aucune unité de valeur	0	0	0
P	Passage	0	0	0
W	Retiré	0	0	0
X	Justifié	0	0	0

Échelle de notes « AP »				
Libellé de la note	Description de la note	Points de la note	Pourcentage plancher	Valeur numérique
A+	A+	5,25	98	100
A	A	5	94	97
A-	A-	4,75	90	93
B+	B+	4,25	87	89
B	B	4	84	86
B-	B-	3,75	80	83
C+	C+	3,25	77	79
C	C	3	74	76
C-	C-	2,75	70	73
D	D	1	64	69
F	F	0	0	63
I	Incomplet	0	0	0
NC	Aucune unité de valeur	0	0	0
P	Passage	0	0	0
W	Retiré	0	0	0
X	Justifié	0	0	0

Tous les élèves inscrits à un cours AP doivent passer l'examen AP.

Périodes de notation, bulletins de notes et rapports sur les progrès

L'année scolaire est divisée en deux semestres, chacun d'entre eux comprenant deux trimestres. Un rapport sur les progrès, résumant les performances de l'élève à ce jour, est remis à chaque élève vers le milieu de chaque trimestre. À la fin de chaque trimestre, les notes de chaque enseignant sont recueillies et conservées de façon permanente en tant que notes trimestrielles de l'élève dans PowerSchool. Chaque cours comprend également un examen semestriel et un examen final. La moyenne de la valeur numérique des notes trimestrielles et des notes d'examen est calculée afin de déterminer la note finale de l'élève pour le cours. La note finale est utilisée pour déterminer les points de la moyenne générale et les unités de valeur obtenues pour le cours.

Cours annuels	
Note du cycle	Pourcentage de la note finale
1 ^{er} trimestre	20
2 ^e trimestre	20
Examen semestriel	10
3 ^e trimestre	20
4 ^e trimestre	20
Examen final	10

Cours semestriels	
Note du cycle	Pourcentage de la note finale
Cycle 1	40
Examen semestriel	10
Cycle 2	40
Examen final	10

Politique relative à l'équité et à l'accès à Pre-AP

Tous les élèves méritent de suivre des cours de niveau scolaire intéressants, pertinents et stimulants. L'accès à ce type de cours augmente les chances de tous les élèves, y compris les groupes habituellement sous-représentés dans les cours AP et d'université. Pre-AP est un programme de niveau scolaire généralement enseigné aux grades 9 et 10. Les cours Pre-AP sont des cours préparatoires aux cours AP et permettent aux élèves d'acquérir le contenu, les compétences et les pratiques nécessaires pour réussir les cours de niveau avancé. Les cours Pre-AP officiels **doivent être en libre accès**, ce qui signifie que les élèves de tous les niveaux d'apprentissage doivent pouvoir les suivre. Ce n'est que par un engagement soutenu en faveur d'une préparation, d'un accès et d'un soutien équitables qu'il est possible d'atteindre une véritable excellence pour tous les élèves, et le cours Pre-AP exige cet engagement. Deux cours Pre-AP pour le grade 9 et un cours pour le grade 10 sont proposés **uniquement** à la Newark School of Global Studies High School.

Contenu ciblé

Les cours Pre-AP mettent l'accent sur un nombre limité de concepts et de compétences qui sont les plus pertinents pour les cours de l'école secondaire et pour la réussite à l'université et dans la vie professionnelle. Le cadre du cours sert de fondement au cours et définit ces concepts et compétences prioritaires. Les cours et les évaluations du modèle Pre-AP reposent directement sur ce cadre ciblé. La conception des cours donne intentionnellement aux élèves et aux enseignants l'autorisation de ralentir et de se concentrer sur un sujet.

Critères de la liste du directeur : du grade 3 au grade 12

Les élèves figurant sur la liste du directeur répondent aux normes scolaires les plus élevées du district dans trois catégories distinctes : super tableau d'honneur (Super Honor Roll), tableau d'honneur (Honor Roll) et mention honorable (Honorable Mention).

Super tableau d'honneur

Les élèves qui obtiennent la note « A » dans toutes les matières et qui atteignent ou dépassent les attentes du niveau scolaire en matière de compétences pour la vie et la vie professionnelle au 21^e siècle figureront au super tableau d'honneur.

Tableau d'honneur

Les élèves qui obtiennent la note « A » ou « B » dans toutes les matières et qui atteignent ou dépassent les attentes du niveau scolaire en matière de compétences pour la vie et la vie professionnelle au 21^e siècle figureront au tableau d'honneur.

Mention honorable

Les élèves qui obtiennent la note « A » ou « B » et seulement un « C » dans toutes les matières et qui atteignent ou dépassent les attentes du niveau scolaire en matière de compétences pour la vie et la vie professionnelle au 21^e siècle obtiendront une mention honorable.

Directives de planification

Tous les élèves du secondaire sont censés s'inscrire à une séquence prédéterminée de cours du grade 9 au grade 12. Tous les élèves seront inscrits aux cours fondamentaux indiqués dans le tableau suivant. Les élèves s'inscriront à des cours facultatifs pour explorer leurs centres d'intérêt et répondre aux critères du district pour l'obtention du diplôme. Les élèves sont encouragés à planifier une séquence de cours facultatifs qui leur permettra de se perfectionner dans leurs domaines d'intérêt au fur et à mesure qu'ils avancent dans leurs études secondaires.

Cours fondamentaux obligatoires par niveau scolaire			
Grade 9	Grade 10	Grade 11	Grade 12
Anglais I <ul style="list-style-type: none"> ● Excellence ● Pre-AP (NSGS UNIQUEMENT) ● Scolaire 	Anglais II <ul style="list-style-type: none"> ● Excellence ● Pre-AP (NSGS UNIQUEMENT) ● Scolaire 	Anglais III <ul style="list-style-type: none"> ● Excellence ● AP - langue et composition ● Scolaire 	Anglais IV <ul style="list-style-type: none"> ● Excellence ● AP - littérature et composition ● Scolaire
Algèbre I (Géométrie) <ul style="list-style-type: none"> ● Excellence ● Scolaire 	Géométrie (Algèbre II) <ul style="list-style-type: none"> ● Excellence ● Scolaire 	Algèbre II (Précalcul) <ul style="list-style-type: none"> ● Excellence ● AP - précalcul ● Scolaire 	Précalcul (Calcul) <ul style="list-style-type: none"> ● Excellence ● AP - précalcul ● AP - calcul AB ● Scolaire
Biologie avec laboratoire <ul style="list-style-type: none"> ● Excellence ● Scolaire 	Physique avec laboratoire <ul style="list-style-type: none"> ● Excellence ● AP - physique I ● Scolaire 	Chimie avec laboratoire <ul style="list-style-type: none"> ● Excellence ● Scolaire 	Cours de sciences 4 <ul style="list-style-type: none"> ● Science de l'environnement ● Sciences de la terre ● Sciences médico-légales
Histoire du monde <ul style="list-style-type: none"> ● Excellence ● Pre-AP - parcours d'histoire du monde 2 (NSGS UNIQUEMENT) ● Scolaire 	Histoire des États-Unis I <ul style="list-style-type: none"> ● Excellence ● Scolaire 	Histoire des États-Unis II <ul style="list-style-type: none"> ● Excellence ● AP - histoire des États-Unis ● AP - histoire des Afro-Américains ● Scolaire 	<ul style="list-style-type: none"> ● Culture financière/sciences sociales - facultatif ● AP - histoire des Afro-Américains
Langue du monde I <ul style="list-style-type: none"> ● Arabe ● Français ● Latin ● Chinois mandarin ● Portugais ● Espagnol 	Langue du monde II <ul style="list-style-type: none"> ● Arabe ● Français ● Latin ● Chinois mandarin ● Portugais ● Espagnol 		
Éducation physique I et santé I <ul style="list-style-type: none"> ● Santé émotionnelle, croissance et développement personnels 	Éducation physique II et santé II <ul style="list-style-type: none"> ● Services de santé et soutien communautaires et enseignement de la conduite automobile 	Éducation physique III et santé III <ul style="list-style-type: none"> ● Nutrition, forme physique, santé émotionnelle, santé et premiers secours 	Éducation physique IV et santé IV <ul style="list-style-type: none"> ● Examen de l'incidence que les décisions et les comportements peuvent avoir sur le bien-être tout au long de la vie
Cours d'arts visuels/du spectacle <ul style="list-style-type: none"> ● Art ● Chant ● Danse ● Technologie de la musique ● Fanfare 	Cours d'arts visuels/du spectacle <ul style="list-style-type: none"> ● Art ● Chant ● Danse ● Technologie de la musique ● Fanfare 	Cours d'arts visuels/du spectacle <ul style="list-style-type: none"> ● Art ● Chant ● Danse ● Technologie de la musique ● Fanfare 	Cours d'arts visuels/du spectacle <ul style="list-style-type: none"> ● Art ● Chant ● Danse ● Technologie de la musique ● Fanfare

Critères d'obtention du diplôme de l'État/du district (à partir de la promotion 2022)

Pour accumuler les 130 unités de valeur nécessaires à l'obtention d'un diplôme d'études secondaires, les élèves doivent suivre avec succès les cours suivants, conformément aux exigences du Département de l'éducation de l'État du New Jersey et de la Commission scolaire de Newark.

Domaine de contenu	Cours	Années	Unités de valeur
Langue, lecture et écriture	Anglais I, II, III et IV	4 ans	20 unités de valeur
Mathématiques	Mathématiques	4 ans	20 unités de valeur
Sciences	Sciences	4 ans	20 unités de valeur
Sciences sociales	Histoire du monde	1 an	5 unités de valeur
	Histoire des États-Unis I et II	2 ans	10 unités de valeur
	Culture financière	½ année	2,5 unités de valeur
	Cours semestriel facultatif	½ année	2,5 unités de valeur
Langue du monde	Langue du monde I et II	2 ans	10 unités de valeur
Arts visuels et du spectacle	Arts visuels et du spectacle	1 an	5 unités de valeur
Santé, sécurité et éducation physique	Éducation physique/santé I, II, III et IV	4 ans	20 unités de valeur
Vie privée et professionnelle au 21 ^e siècle, ou enseignement professionnel et technique	Cours d'enseignement professionnel et technique	1 an	5 unités de valeur
Cours facultatifs	Cours facultatifs	2 ans	10 unités de valeur
Total des unités de valeur			130 unités de valeur au minimum

Exigences supplémentaires :

- A. Thèse de fin d'études
- B. Maîtrise démontrée à l'évaluation d'État
- C. 80 heures de services communautaires
- D. FAFSA/NJFAA

Pour être admissibles en deuxième année (grade 10), les élèves doivent avoir obtenu 32,5 unités de valeur.

Pour être admissibles en troisième année (grade 11), les élèves doivent avoir obtenu 65 unités de valeur.

Pour être admissibles en dernière année (grade 12), les élèves doivent avoir obtenu 97,5 unités de valeur.

Tests - évaluations étatiques

Afin d'obtenir un diplôme d'études secondaires, tous les élèves doivent réussir les évaluations étatiques en anglais et en mathématiques.

[Les exigences de cette section ont été adoptées par la Commission scolaire de l'État du New Jersey le 8 septembre 2021 pour les promotions 2023-2025.]

Langue anglaise, lecture et écriture (ELA)

Si, après avoir passé l'évaluation des compétences pour l'obtention du diplôme du New Jersey (New Jersey Graduation Proficiency Assessment, NJGPA) au grade 11, les élèves n'ont pas démontré leurs compétences en réussissant la composante ELA, ils peuvent opter pour les voies suivantes :

- Deuxième voie : en obtenant le score de passage désigné à un test de compétence de remplacement tel que d'autres évaluations NJSLA d'études secondaires (SAT, ACT ou ACCUPLACER) ;
ou
- Troisième voie : en présentant, par l'intermédiaire du district, un dossier d'appel de l'élève au Département de l'éducation du New Jersey.

Mathématiques

Si, après avoir passé l'évaluation des compétences pour l'obtention du diplôme du New Jersey (New Jersey Graduation Proficiency Assessment, NJGPA) obligatoire au grade 11, les élèves n'ont pas démontré leurs compétences en réussissant la composante mathématiques, ils peuvent opter pour les voies suivantes :

- Deuxième voie : en obtenant le score de passage désigné à un test de compétence de remplacement tel que d'autres évaluations NJSLA d'études secondaires (SAT, ACT ou ACCUPLACER) ;
ou
- Troisième voie : en présentant, par l'intermédiaire du district, un dossier d'appel de l'élève au Département de l'éducation du New Jersey.

Informations sur les tests pour les élèves en situation de handicap

En vertu de la loi sur l'éducation des personnes en situation de handicap (Individuals with Disability Education Act, IDEA), tous les élèves en situation de handicap doivent être inclus dans toutes les évaluations générales au niveau de l'État et du district.

- Les programmes d'enseignement individualisé (IEP) des élèves en situation de handicap préciseront si l'élève doit atteindre le score de passage aux évaluations étatiques ou s'il doit démontrer ses compétences par une autre voie.
- Les élèves en situation de handicap dont l'IEP prévoit une autre voie pour démontrer leurs compétences continueront à suivre les critères d'évaluation pour l'obtention du diplôme, tels que définis dans leur IEP.
- Il incombe à l'équipe de l'IEP de l'élève de veiller à ce que celui-ci soit mis en œuvre tel qu'il a été rédigé, y compris les éléments répondant aux critères d'évaluation pour l'obtention du diplôme de l'État.

Initiatives de préparation de l'école à la vie professionnelle



Programme de double inscription

La préparation à l'université et à la vie professionnelle reste un point central de l'éducation secondaire et postsecondaire. La participation à un programme de double inscription permet aux élèves de suivre des cours de niveau universitaire tout en restant à l'école secondaire. En cas de réussite, les élèves obtiennent à la fois des unités de valeur de l'école secondaire et de l'université. En outre, la participation au programme de double inscription facilite la transition entre l'école secondaire et l'université, grâce à un contact précoce avec les cours de l'université. Les professeurs d'université assurent les cours de double inscription, dont la conception varie selon que les cours sont dispensés à l'école secondaire, à l'université, aux deux ou en ligne, sur un semestre ou sur deux semestres.

Le tableau ci-dessous présente les programmes de double inscription proposés dans le réseau des écoles secondaires pour l'année scolaire 2023-24. Les programmes de double inscription sont accessibles à tous les élèves du secondaire et créent un espace de transition pour commencer leur cursus universitaire avec le soutien de l'école secondaire et de l'université. La double inscription est un mécanisme accéléré qui peut permettre aux élèves de réaliser leur potentiel tout en poursuivant des études postsecondaires. Les élèves qui souhaitent déposer une demande d'inscription à un programme sont invités à prendre contact avec un administrateur ou un conseiller scolaire. Au cours de l'année scolaire 2021-2022, les élèves ayant participé à des programmes de double inscription ont permis à leur famille d'économiser 12 746 070 \$.

Programmes de double inscription 2023-2024

Partenaire institutionnel	École secondaire
Essex County College	Arts Barringer Central Eagle Academy East Side Newark Evening Science Park Technology University Weequahic West Side
Bard College	Bard Early College
Fairleigh Dickinson University	Newark Vocational
Howard University	Central University
Hudson County Community College	Newark Vocational
Kean University	American History Newark School of Global Studies Newark Vocational

Partenaire institutionnel	École secondaire
Montclair State University	East Side University
National Equity Lab	Arts Newark School of Data Science & Information Technology University
New Jersey Institute of Technology	American History Arts Barringer Central Eagle East Side Malcolm X Shabazz Science Park Technology Weequahic West Side
Rutgers University	American History Barringer Central Eagle Academy East Side Malcolm X Shabazz Science Park Technology Weequahic West Side
Seton Hall University	Newark School of Global Studies

Séquence d'activités de l'académie générale

Un superviseur gère, au niveau de l'école, l'inscription à l'académie, qui commence au grade 9 par la participation à des activités liées à la vie professionnelle : conférenciers invités, exploration des responsabilités professionnelles et réalisation d'inventaires de centres d'intérêt pour les parcours de carrière. Les cours et les activités connexes de l'académie sont conçus pour répondre aux normes de l'industrie et pour aider les élèves à suivre un enseignement postsecondaire ou à effectuer la transition vers la vie professionnelle. Tous les élèves sont tenus de suivre les cours qui leur sont recommandés afin de répondre aux critères d'obtention du diplôme de l'État et du district.

Activités et expériences types de l'académie

Grade 9

- Inscription à l'académie
- Apprentissage par le travail : sorties scolaires, salons de l'emploi et observation en situation de travail
- Inventaire des intérêts professionnels
- Développement des compétences professionnelles, des compétences relationnelles et des compétences en leadership
- Conseils en matière d'études et de vie professionnelle
- Réunion d'orientation de l'académie professionnelle pour les parents

Grade 10

- Inscription à l'académie
- Participation/compétition au sein de l'Organisation des élèves de l'enseignement professionnel et technique (Career and Technical Student Organization, CTSO)
- Apprentissage par le travail : observation en situation de travail, simulation d'une expérience sur le lieu de travail, entreprise scolaire, sorties scolaires et salons de l'emploi
- Développement des compétences professionnelles, des compétences relationnelles et des compétences en leadership
- Conseils continus et développement du portefeuille
- Participation à des programmes d'enrichissement scolaire après l'école, le samedi et l'été

Grade 11

- Poursuite des cours de l'académie
- Participation/compétition au sein de l'Organisation des élèves de l'enseignement professionnel et technique (Career and Technical Student Organization, CTSO)
- Apprentissage par le travail : stages, bénévolat, service communautaire, apprentissage par le service, simulation d'une expérience sur le lieu de travail, entreprise scolaire, sorties scolaires et salons de l'emploi
- Développement des compétences professionnelles, des compétences relationnelles et des compétences en leadership
- Conseils continus et développement du portefeuille
- Participation/inscription à des activités de transition vers l'université

Grade 12

- Inscription au cours 3 de l'académie ou inscription à des cours à l'université (facultatif)
- Participation/compétition au sein de l'Organisation des élèves de l'enseignement professionnel et technique (CTSO)
- Apprentissage par le travail : stages, bénévolat, service communautaire, apprentissage par le service, simulation d'une expérience sur le lieu de travail, entreprise scolaire, sorties scolaires et salons de l'emploi

- Développement des compétences professionnelles, des compétences relationnelles et des compétences en leadership
- Conseils continus sur la vie professionnelle et l'université
- Remplissage des demandes d'inscription à l'université et séminaires sur l'aide financière
- Évaluation du portefeuille et approbation du district
- Aide au placement professionnel
- Entretien de sortie

Liens hypertextes du service d'orientation et numéros de téléphone des bureaux

<u>American History</u> 973 733 6903	<u>Global Studies</u> 973 268 5160
<u>Arts</u> 973 733 7391	<u>Malcolm X Shabazz</u> 973 733 6760
<u>Bard Early College</u> 973 733 8363	<u>Newark Evening</u> 973 733 6162
<u>Barringer</u> 973 268 5125	<u>Newark Vocational</u> 973 733 6992
<u>Central</u> 973 733 6897	<u>Science Park</u> 973 733 8689
<u>Data Science & Information Technology</u> 973 350 5088	<u>Technology</u> 973 481 5962
<u>Eagle Academy</u> 973 705 3847	<u>University</u> 973 351 2010
<u>East Side</u> 973 465 4900	<u>Weequahic</u> 973 705 3903
<u>Fashion & Design</u> 973 268 5111	<u>West Side</u> 973 733 6977

Calendrier de planification de l'école secondaire pour les élèves

Ce calendrier sert de guide aux élèves et aux familles pour aider les élèves à rester sur la bonne voie pour l'obtention de leur diplôme.

Première année

- Analysez votre relevé de notes, en particulier en septembre et en mai.
- Prenez rendez-vous avec votre conseiller scolaire s'il vous manque des crédits ou si vos cours ne sont pas adéquats.
- Maintenez une bonne assiduité et de bonnes notes.
- Veillez à effectuer tous vos projets et devoirs.
- Réunissez-vous avec votre conseiller scolaire pour obtenir des conseils sur la vie professionnelle, l'université ou les bourses d'études.

Deuxième année

- Analysez votre relevé de notes, en particulier en septembre et en mai.
- Prenez rendez-vous avec votre conseiller scolaire s'il vous manque des crédits ou si vos cours ne sont pas adéquats.
- Maintenez une bonne assiduité et de bonnes notes.
- Veillez à effectuer tous vos projets et devoirs.
- Inscrivez-vous pour passer le PSAT.
- Réunissez-vous avec votre conseiller scolaire pour obtenir des conseils sur la vie professionnelle, l'université ou les bourses d'études.

Troisième année

- Analysez votre relevé de notes, en particulier en septembre et en mai.
- Prenez rendez-vous avec votre conseiller scolaire s'il vous manque des crédits ou si vos cours ne sont pas adéquats.
- Maintenez une bonne assiduité et de bonnes notes.
- Veillez à effectuer tous vos projets et devoirs.
- Inscrivez-vous pour passer le PSAT/NMSQT.
- Inscrivez-vous pour passer le SAT/ACT.
- Réunissez-vous avec votre conseiller scolaire pour obtenir des conseils sur la vie professionnelle, l'université ou les bourses d'études.
- Prenez rendez-vous pour obtenir des lettres de recommandation d'un ou plusieurs enseignants et de votre conseiller scolaire pour l'université ou la vie professionnelle. Remettez à chaque enseignant ou à votre conseiller scolaire un résumé de votre dossier scolaire et de vos activités parascolaires. Pour chaque recommandation, fournissez une enveloppe affranchie et adressée, ainsi que tous les formulaires demandés par l'université. Veillez à les remercier.
- Rédigez votre CV et entraînez-vous aux techniques d'entretien. Demandez l'aide d'un enseignant, d'un conseiller scolaire ou d'un membre de votre famille. Demandez à un adulte responsable de lire votre CV pour vérifier la grammaire, l'orthographe, les fautes de frappe ou les erreurs de mise en page avant de l'envoyer à qui que ce soit.
- Discutez de vos projets avec votre famille. Faites-leur part de vos attentes et demandez-leur de « tendre l'oreille » pour vous. Le bouche-à-oreille est un moyen efficace de

trouver un emploi.

Dernière année

- Analysez votre relevé de notes, en particulier en septembre et en mai.
- Prenez rendez-vous avec votre conseiller scolaire s'il vous manque des crédits ou si vos cours ne sont pas adéquats.
- Maintenez une bonne assiduité et de bonnes notes.
- Veillez à effectuer tous vos projets et devoirs.
- Inscrivez-vous pour passer le SAT/ACT.
- Réunissez-vous avec votre conseiller scolaire pour obtenir des conseils sur la vie professionnelle, l'université ou les bourses d'études.
- Prenez rendez-vous pour obtenir des lettres de recommandation d'un ou plusieurs enseignants et de votre conseiller scolaire pour l'université ou la vie professionnelle. Remettez à chaque enseignant ou à votre conseiller scolaire un résumé de votre dossier scolaire et de vos activités parascolaires. Pour chaque recommandation, fournissez une enveloppe timbrée et adressée, ainsi que tous les formulaires demandés par l'université. Veillez à les remercier.
- Rédigez votre lettre de motivation et vos lettres spécifiques à chaque université d'ici le mois de novembre. Si vous envisagez de déposer une demande d'admission anticipée ou de décision anticipée, vous devez terminer vos lettres au plus tard au début du mois d'octobre.
- Si vous envisagez de fréquenter un établissement d'enseignement postsecondaire (école supérieure/université/école technique ou de commerce), remplissez la Demande gratuite d'aide fédérale aux élèves (Free Application for Federal Student Aid) en octobre, ou le plus tôt possible après cette date.
- Rédigez votre CV et entraînez-vous aux techniques d'entretien. Demandez l'aide d'un enseignant, d'un conseiller scolaire ou d'un membre de votre famille. Demandez à un adulte responsable de lire votre CV pour vérifier la grammaire, l'orthographe, les fautes de frappe ou les erreurs de mise en page avant de l'envoyer à qui que ce soit.
- Si vous envisagez d'entrer dans le monde du travail dès l'obtention de votre diplôme, commencez à postuler sans tarder, en prévoyant suffisamment de temps pour effectuer une recherche d'emploi appropriée. Faites vos recherches sur LinkedIn, Glassdoor, Snagajob, Chegg, Indeed, ZipRecruiter, Simply Hired, Angellist, LinkUp, BlackJobs.com et Monster. Veillez à protéger vos informations personnelles et ne payez jamais pour un placement professionnel.
- Discutez de vos projets avec votre famille. Faites-leur part de vos attentes et demandez-leur de « tendre l'oreille » pour vous. Le bouche-à-oreille est un moyen efficace de trouver un emploi.
- Accordez une attention particulière à toutes les dates limites concernant les admissions à l'université, les bourses d'études et les demandes d'emploi. Une fois que vous avez dûment rempli et envoyé vos dossiers d'inscription, contactez vos universités potentielles afin de confirmer qu'elles ont bien reçu tous les documents d'inscription. Tenez un calendrier ou un cahier pour assurer le suivi de vos démarches.

Partenariats et ressources préuniversitaires

	<p>Centre des programmes préuniversitaires, Abbott Leadership Institute Les programmes préuniversitaires de l'Abbott Leadership Institute proposent des activités axées sur le développement du leadership chez les jeunes et sur la préparation à l'université et à la vie professionnelle.</p> <p>Pour en savoir plus, contactez Jennifer Made à l'adresse jennifer.ail@rutgers.edu.</p> <p>Grades concernés : 6 à 12</p>
	<p>Audible Future Leaders Le partenariat Audible Future Leaders permet aux élèves des écoles secondaires de Newark de profiter de possibilités de stage dès le grade 11. Les élèves ont l'occasion de rechercher des stages dans les domaines des affaires et de la technologie. À travers ce partenariat, Audible Future Leaders s'engage à soutenir les élèves inscrits à la recherche d'un emploi tout au long de leur parcours universitaire en les préparant à des possibilités de carrière.</p> <p>Grades concernés : 9 à 12</p>
	<p>Bard High School Early College Bard Early College/Summer Institute - Possibilités de double inscription pour toutes les écoles polyvalentes. Les élèves ont accès à des cours à l'université.</p> <p>Grades concernés : 9 à 12</p>
	<p>Centre des programmes préuniversitaires, Rutgers University Le Centre des programmes préuniversitaires aide les élèves du grade 9 au grade 12 de la West Side High School à définir et à développer une culture universitaire. Les activités comprennent des sorties scolaires, des visites d'universités et des salons de l'emploi. Le centre offre également une aide pour les demandes d'inscription à l'université, l'assistance FAFSA/HESAA, les bourses d'études, les simulations d'entretien et l'élaboration d'un CV.</p> <p>Pour en savoir plus, contactez Rohesia Hicks à l'adresse rhicks@newark.rutgers.edu.</p> <p>Grades concernés : 9 à 12</p>
 <p><small>We Want To Invest In You. You're Worth It.</small></p>	<p>Cooperman College Scholars Cooperman College Scholars est un programme qui s'adresse aux élèves du comté d'Essex, dans le New Jersey, qui ont de bons résultats scolaires, qui sont très motivés et qui ont des besoins financiers, et qui les aide à obtenir un diplôme universitaire en quatre ans. Le programme propose une académie d'été de trois semaines, une bourse pour l'université, ainsi qu'un mentorat et d'autres ressources pour faciliter la transition vers l'université et soutenir la réussite de chaque boursier.</p> <p>Pour en savoir plus, contactez Bendjhi Villiers à l'adresse bendjhi.villiers@coopermanscholars.org.</p> <p>Grades concernés : 11</p>

	<p>High School Academic Support Program (HSASP) H.S.A.S.P. offre un programme complet de préparation au SAT avec un soutien en mathématiques/lecture et écriture, une aide pour l'obtention de bourses et d'aides financières, des tutoriels pour la rédaction de lettres de motivation et autres, des visites de salons d'emploi et d'universités, des informations sur les carrières postsecondaires et un soutien pour la réussite scolaire à l'école secondaire et au-delà. Ses autres activités comprennent la préparation à l'université, la préparation au SAT, la rédaction de lettres de motivation et autres, des possibilités de service communautaire, des bourses d'études et des ateliers sur le FAFSA, le CV et les lettres de motivation, ainsi que les techniques d'entretien.</p> <p>Pour en savoir plus, contactez Lyndon Brown à l'adresse lbrown8699@yahoo.com. Grades concernés : 10 à 12</p>
	<p>Leaders of the 21st Century Leaders of the 21st Century vise à développer l'esprit civique des jeunes leaders dans les communautés urbaines et à les préparer au monde du travail grâce au développement de leur capacité de leadership et de leurs compétences professionnelles.</p> <p>Pour en savoir plus, contactez Dan de Nose à l'adresse lot21century@gmail.com. Grades concernés : 10 (entrée au grade 11)</p>
	<p>Programme Explorers du Newark Museum of Art Le programme Explorers est un programme de préparation à l'université, à la vie professionnelle et à la vie quotidienne qui permet aux élèves des écoles secondaires de la région de Newark d'acquérir des compétences essentielles et de la confiance en soi grâce à un programme scolaire s'appuyant sur les collections, les ressources et le personnel du musée, qui sont uniques en leur genre. Les participants effectuent des stages dans différents domaines du musée et mènent des projets conçus par les élèves afin d'acquérir une expérience concrète dans un éventail d'emplois et de domaines d'études.</p> <p>Pour en savoir plus, contactez Jessica Nunez à l'adresse jnunez@newarkmuseumart.org. Grades concernés : 9 à 11</p>
	<p>Centre des programmes préuniversitaires du NJIT Le Centre des programmes préuniversitaires (Center for Pre-College Programs, CPCP) de l'Institut de technologie du New Jersey (New Jersey Institute of Technology, NJIT) inspire les jeunes à accéder à l'université et à réussir dans le domaine de la science, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques (STIM) en offrant aux élèves des expériences préuniversitaires et une préparation à l'université, y compris la possibilité d'explorer les carrières STIM et d'appliquer les connaissances en la matière à la vie quotidienne. Les programmes sont proposés après l'école et les week-ends pendant l'année scolaire, et en semaine pendant l'été.</p> <p>Pour en savoir plus, contactez le Dr Levelie Burr-Alexander à l'adresse burr-alexander@njit.edu. Grades concernés : 4 à 12</p>

	<p>Pathways to College Pathways to College prépare les élèves à être de bons candidats à l'université et à y réussir. Le programme vise à élargir la voie d'accès à l'université dans certaines communautés mal desservies en créant un réseau d'élèves très doués, principalement issus de minorités.</p> <p>Pour en savoir plus, contactez Marvin Towler à l'adresse mtowler@pathwaystocollege.org ou questions@pathwaystocollege.org. Grades concernés : 9 à 12</p>
	<p>PHocus Summer Experience, Rutgers School of Public Health PHocus est un programme d'enseignement interdisciplinaire proposé par la Rutgers School of Public Health. Les élèves étudient la santé des populations et apprennent les bases de l'épidémiologie, la science fondamentale de la santé publique. Les élèves participent à diverses expériences, notamment à des simulations d'épidémies, à des séances de laboratoire et à des conversations avec des praticiens de la santé publique.</p> <p>Pour en savoir plus, contactez Marian Passannante à l'adresse marian.passannante@rutgers.edu. Grades concernés : 9 à 12</p>
	<p>Rutgers Future Scholars (RFS) RFS est un programme préuniversitaire de cinq ans qui offre aux élèves du grade 7 au grade 12 un enrichissement scolaire et un contact avec diverses carrières grâce à des ateliers, des sorties, des présentations et des débats d'experts pendant les séances du samedi et d'été.</p> <p>Pour en savoir plus, contactez Kimberly Brown à l'adresse kimbrown@futurescholars.rutgers.edu. Grades concernés : 7 à 12</p>
	<p>SMART, Rutgers New Jersey Medical School SMART est un programme destiné aux élèves qui souhaitent poursuivre une carrière en médecine. Le programme met l'accent sur le développement des jeunes et l'excellence scolaire, et offre aux élèves la possibilité d'acquérir les connaissances et les expériences nécessaires à l'optimisation de leur potentiel de réussite.</p> <p>Pour en savoir plus, contactez Mercedes Padilla-Register à l'adresse mercedes.p.register@rutgers.edu. Grades concernés : 6 à 12</p>

	<p>Educational Talent Search Program (NJIT) L'Educational Talent Search Program est un programme d'accès à l'université, géré par le Centre des programmes préuniversitaires sur le site de l'Institut de technologie du New Jersey (NJIT). Il s'agit d'un programme d'intervention précoce et de diffusion d'informations financé au niveau fédéral par le Département de l'éducation des États-Unis. L'objectif de ce programme de recherche de talents est de faire augmenter le nombre de jeunes défavorisés qui terminent leurs études secondaires et s'inscrivent à une université dans un délai de cinq ans.</p> <p>Pour en savoir plus, contactez Monique Paden Hutchin à l'adresse paden@njit.edu. Grades concernés : 7 à 9</p> <p>Centre des programmes préuniversitaires/TRiO Talent Search (Rutgers Newark) Les programmes préuniversitaires et TRiO Talent Search proposent diverses activités, notamment un programme de tutorat en ligne pour les élèves du grade 6 au grade 12, offrant aux élèves de Newark et de la région étendue de Newark une aide pour les devoirs et dans certaines matières.</p> <p>Pour en savoir plus, contactez Rohesia Hicks à l'adresse rhicks@newark.rutgers.edu Grades concernés : 6 à 12</p>
 <p>W.E.B. Du Bois Scholars Institute</p>	<p>W.E.B. Du Bois Scholars Institute: Role Models for Manhood Role Models for Manhood du W.E.B. Du Bois Scholars Institute est un programme gratuit de leadership et de mentorat en ligne destiné aux garçons des grades 7 et 8. Il vous permet d'apprendre des hommes qui ont réussi dans tous les domaines de la vie au sein de My Boulé Fraternity, Inc. tout en améliorant les changements dans votre vie pour réussir à l'école, à l'université et dans la vie professionnelle.</p> <p>Pour en savoir plus, contactez Crystal Watson à l'adresse admissions@duboisscholars.org. Grades concernés : 7 à 8</p>
	<p>The Wight Foundation Depuis plus de 30 ans, The Wight Foundation « change profondément les choses » dans la vie des jeunes de la région étendue de Newark. Notre équipe d'admission cherche à identifier les élèves du grade 7 qui font preuve de curiosité intellectuelle et de compétitivité sur le plan scolaire. Après avoir suivi le programme d'enrichissement scolaire STEP, d'une durée de 11 mois, les élèves de The Fondation Wight sont prêts à entrer au grade 9 dans un internat.</p> <p>Pour en savoir plus, contactez Daniel Rowe à l'adresse drowe@wightfoundation.org. Grades concernés : 6 à 7</p>

De l'école à la vie professionnelle et à l'enseignement postsecondaire

Les académies des écoles secondaires du district sont des éléments clés du Plan de restructuration des écoles secondaires du surintendant (Superintendent's Redesign High School Plan) qui s'inscrit dans le *Plan stratégique pour la prochaine décennie : 2020-30 (The Next Decade: 2020-30 Strategic Plan)*. Les académies des écoles secondaires adoptent une philosophie qui jette les bases d'un système éducatif favorisant un environnement d'apprentissage actif en lien avec le monde du travail. À la Commission scolaire de Newark, les liens entre l'enseignement, l'enseignement postsecondaire et la vie professionnelle commencent dès la maternelle et s'étendent jusqu'au grade 12.

Le travail de restructuration des écoles secondaires polyvalentes est une stratégie à trois niveaux. Chaque académie des écoles secondaires polyvalentes compte trois partenaires dans l'élaboration du programme scolaire et la conception des installations : une école secondaire pilote offrant un programme spécialisé, un établissement d'enseignement supérieur et une organisation professionnelle. Bien que ce travail de restructuration soit principalement axé sur les écoles secondaires polyvalentes, la relation réciproque avec les écoles secondaires pilotes offrant un programme spécialisé garantira que tous les élèves obtiennent leur diplôme avec des compétences utiles sur le marché, des certifications, une double inscription à des cours universitaires et des expériences de stage, quel que soit l'établissement qu'ils fréquentent. Ces expériences et certifications contribueront à accroître leurs connaissances et leur capacité à se faire valoir sur le marché du travail compétitif d'aujourd'hui. En outre, la collaboration entre les écoles secondaires et les écoles pilotes offrant un programme spécialisé permettra d'accroître les possibilités de développement professionnel dans l'ensemble de la ville de Newark.

Dans les écoles primaires et secondaires, les élèves se familiarisent avec différentes carrières grâce à un programme scolaire qui comprend des cours et des programmes intégrant diverses carrières, des visites de lieux de travail et d'organisations communautaires, des observations en situation de travail et des visites en classe de conférenciers invités qui décrivent leurs carrières. L'objectif de sélection d'une éventuelle académie professionnelle se précise au grade 8, lorsque les élèves choisissent de s'inscrire dans une école secondaire particulière en fonction de leurs centres d'intérêt et des académies qui y sont proposées.

Chaque école secondaire recrute des élèves dans l'ensemble du district par la procédure de demande d'inscription du district. Dans le cadre de ce processus, il est suggéré d'établir des liens avec les écoles primaires. Bien que chaque école secondaire pilote offrant un programme spécialisé ait des critères d'admission différents, celles-ci doivent sélectionner des élèves présentant des niveaux d'aptitude variés et inclure des élèves ayant des besoins particuliers ainsi que des élèves dont la maîtrise de l'anglais est limitée. Les élèves qui préfèrent ne pas s'inscrire à une école secondaire pilote offrant un programme spécialisé, fréquentent l'école secondaire de leur quartier et peuvent choisir une académie qui les intéresse au sein de l'école.

L'orientation professionnelle au grade 9 est générale et exploratoire et fournit des informations sur les différents aspects de l'industrie, les différents types de carrières au sein de chaque académie et les compétences de vie nécessaires pour réussir, que ce soit dans le monde du travail ou dans un établissement d'enseignement postsecondaire. Dans la plupart des écoles secondaires, les élèves étudient les possibilités d'académie au grade 10 et choisissent l'académie qui les intéresse le plus.

Chaque académie dispose d'un programme de formation structuré, lié à un objectif de carrière. Chaque école secondaire compte un coordinateur «de l'école à la vie professionnelle». Chaque école secondaire dispose de plusieurs académies proposant des parcours professionnels. Bien que les élèves soient encouragés à rester dans une académie donnée, certains peuvent décider de passer dans une autre académie, en fonction des disponibilités. Les élèves peuvent également choisir de ne pas participer à une académie axée sur une carrière.

Dans chaque école secondaire, le programme de l'académie offre un choix de cours, y compris des cours d'excellence et de niveau avancé. Tous les élèves, quelle que soit leur orientation professionnelle, peuvent s'inscrire à ces cours et ont la possibilité de suivre un programme de formation rigoureux.

Toutes les académies accueillent des élèves de différents niveaux scolaires. L'acceptation des candidatures est principalement motivée par l'intérêt manifesté, ce qui permet à tous les élèves d'avoir un accès équitable aux mêmes possibilités. Les personnes ayant des besoins particuliers et celles dont l'anglais est limité peuvent avoir besoin de certaines modifications du programme et d'un soutien supplémentaire.

Académies professionnelles secondaires

École	Orientation de l'école	Académies
American History	Histoire américaine, gouvernement et administration publique	
Arts	Arts visuels et arts du spectacle	Conception graphique et télédiffusion, et cinématographie
Bard Early College	Enseignement des arts libéraux	
Barringer		Menuiserie, cybersécurité, droit, technologie de la musique et sécurité publique
Central		Études dentaires et études environnementales
Data Science & Information Technology	Recherche scientifique et technologies de l'information	

École	Orientation de l'école	Académies
Eagle Academy	École réservée aux garçons, engagée dans la poursuite de l'excellence scolaire, d'un caractère fort et d'un leadership responsable.	
East Side		Cinématographie, conception graphique et formation des enseignants
Fashion and Design	Mode et création	
Global Studies	Diplomatie, commerce international et sciences humaines	
Malcolm X Shabazz		Cosmétologie et ingénierie
Newark Vocational		Arts culinaires, conception graphique et hôtellerie et tourisme
Science Park	Domaines des STIM	
Technology	Technologie et sciences appliquées	Sciences biomédicales, réseaux et sécurité informatiques, ingénierie, cinématographie et conception graphique
University	Sciences humaines	Droit et formation des enseignants
Weequahic		Allied Health Services
West Side		Fabrication avancée, cosmétologie, études entrepreneuriales et gestion de la chaîne d'approvisionnement

Informations sur les écoles et le district



Répertoire des écoles secondaires

Équipe de direction de l'école secondaire - Dr Maria Ortiz, surintendante adjointe		
École secondaire	Numéro de téléphone	Adresse
American History	973 733 6903	74 Montgomery Street, 07103
Arts	973 733 7391	550 Dr. Martin L. King Jr. Blvd., 07102
Bard Early College	973 733 8363	321 Bergen Street, 07103
Barringer	973 268 5125	90 Parker Street, 07104
Central	973 733 6897	246 18th Avenue, 07108
Data Science and Information Technology	973 350 5088	746 Sanford Avenue, 07106
Eagle Academy	973 705 3847	279 Chancellor Avenue, 07112
East Side	973 465 4900	238 Van Buren Street, 07105
Fashion & Design	973 268 5111	239 Woodside Avenue, 07104
Global Studies	973 268 5160	24 Crane Street, 07104
Malcolm X Shabazz	973 733 6761	80 Johnson Avenue, 07108
Newark Evening	973 733 6977	403 South Orange Avenue, 07103
Newark Vocational	973 733 8792	301 West Kinney Street, 07103
Science Park	973 733 8689	260 Norfolk Street, 07103
Technology	973 481 5962	223 Broadway, 07104
University	973 351 2010	55 Clinton Place, 07108
Weequahic	973 705 3903	279 Chancellor Avenue, 07112
West Side	973 733 6977	403 South Orange Avenue, 07103
Écoles spécialisées - Carolyn Granato, surintendante adjointe des services de soutien aux élèves		
John F. Kennedy	973 733 6788	311 South 10th Street, 07103
New Jersey Regional Day	973 705 3820	334 Lyons Avenue, 07112

Programme Summer Bridge pour les écoles secondaires

Le programme de transition Summer Bridge se déroule dans toutes les écoles secondaires de la Commission scolaire de Newark. L'objectif du programme Summer Bridge est d'offrir aux élèves du grade 8 une expérience éducative immersive qui les met en contact avec la communauté et la culture de l'école, leur donne l'occasion de rencontrer le corps enseignant et le personnel, et leur offre un aperçu des attentes et des exigences de l'école secondaire. Les programmes Summer Bridge sont adaptés aux communautés d'apprentissage de chaque école et accueillent les élèves dans le cadre de la culture de l'école. Les élèves participeront à un éventail d'activités et d'expériences, notamment la constitution d'une équipe et la création d'une culture, l'enrichissement scolaire, les activités liées à l'esprit d'école et le contact avec les arts et l'athlétisme. Des études montrent que les élèves qui participent à une expérience de transition avant d'entrer à l'école secondaire réussissent mieux la transition, tant sur le plan scolaire que sur le plan socioémotionnel, que les élèves qui n'y participent pas. Par conséquent, tous les élèves en fin de grade 9 doivent participer au programme Summer Bridge de l'école secondaire à laquelle ils sont rattachés.

Le petit-déjeuner et le déjeuner seront servis.

Endroit	Date	Heure
American History	Grade 9 : 14/08/2023-18/08/2023	8 h - 13 h 30
Arts	Grade 9 : 14/08/2023-18/08/2023	8 h - 13 h 30
Bard Early College	Grade 9 : 07/08/2023-18/08/2023	8 h - 13 h 30
Barringer	Grade 9 : 14/08/2023-18/08/2023	8 h - 13 h 30
Central	Grade 9 : 14/08/2023-18/08/2023	8 h - 13 h 30
Data Science and Information Technology	Grade 9 : 14/08/2023-18/08/2023	8 h - 13 h 30
Eagle Academy	Grade 9 : 14/08/2023-18/08/2023	8 h - 13 h 30
East Side	Grade 9 : 14/08/2023-18/08/2023	8 h - 13 h 30
Fashion and Design	Grade 9 : 14/08/2023-18/08/2023	8 h - 13 h 30
Global Studies	Grade 9 : 14/08/2023-18/08/2023	8 h - 13 h 30
Malcolm X Shabazz	Grade 9 : 14/08/2023-18/08/2023	8 h - 13 h 30
Newark Vocational	Grade 9 : 14/08/2023-18/08/2023	8 h - 13 h 30
Science Park	Grade 9 : 14/08/2023-18/08/2023	8 h - 13 h 30
Technology	Grade 9 : 14/08/2023-18/08/2023	8 h - 13 h 30
University	Grade 9 : 14/08/2023-18/08/2023	8 h - 13 h 30
Weequahic	Grade 9 : 14/08/2023-18/08/2023	8 h - 13 h 30
West Side	Grade 9 : 14/08/2023-18/08/2023	8 h - 13 h 30

Calendrier scolaire 2023-2024

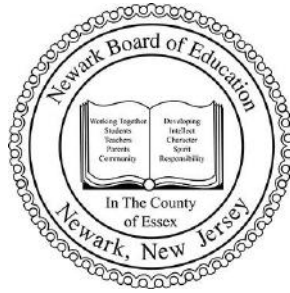
			<u>Nombre de jours</u> <u>élèves/enseignants</u>	
<u>2023</u>				
Août	29	Journée d'organisation	0	3
	30	Journée de développement du personnel 1		
	31	Journée de développement du personnel 2		
Septembre	4	Jour férié : Fête du Travail	19	19
	5	Premier jour d'école pour les élèves		
Octobre	9	Jour férié : Journée des peuples autochtones	20	21
	18	Journée de développement du personnel 3		
Novembre	9	Convention NJEA	17	17
	10	Jour férié : Journée des anciens combattants (observation)		
	17	Jour férié : Journée du patrimoine de Porto Rico		
	22	Sortie anticipée (13 h pour les élèves et le personnel)		
	23-24	Jour férié : Action de grâces		
Décembre	7	Rencontre parents/enseignants (sortie à 13 h pour les élèves)	15	15
	21	Sortie anticipée (13 h pour les élèves et le personnel)		
	22	Jour férié : la veille de Noël (observation)		
	25	Jour férié : le jour de Noël		
	26-28	Recréation d'hiver		
	29	Jour férié : réveillon de Nouvel An (observation)		
<u>2024</u>				
Janvier	1	Jour férié : Le jour de l'An	21	21
	15	Jour férié : Anniversaire du Dr Martin Luther King, Jr.		
Février	1	Journée de développement du personnel #4	19	20
	15	Rencontre parents/enseignants (sortie à 13 h pour les élèves)		
	19	Jour férié : Journée du Président		
Mars	13	Journée de développement du personnel 5	19	20
	29	Jour férié : Vendredi saint		
Avril	1-5	Vacances de printemps	16	16
	10	Jour férié : Aïd al-Fitr		
Mai	27	Jour férié : Journée du souvenir	22	22
Juin	19	Jour férié : Juneteenth	14	14
	21	Dernier jour d'école pour les élèves et le personnel Sortie anticipée (13 h pour les élèves uniquement)		
			182	188
Remarques :				
1) Les écoles sont fermées aux élèves pendant les journées de développement du personnel et pour la convention NJEA.				
2) Si les écoles doivent fermer pour cause d'intempéries et qu'il est nécessaire de rattraper des jours, ceux-ci seront rattrapés pendant les vacances de printemps ou ajoutés à la fin de l'année scolaire.				
3) Le 1 ^{er} septembre n'est pas un jour ouvré pour les membres du NTU de 10 mois.				
4) Les élections pour la commission scolaire et le budget auront lieu le 16 avril 2024.				
Approuvé le : 23 février 2023				



Newark

Board of Education

Roger León, surintendant



Roger León
Surintendant

Commission scolaire de Newark

Asia J. Norton

Présidente de la Commission

Dawn Haynes

Co-vice-présidente

Vereliz Santana

Co-vice-présidente

Hasani K. Council

Membre de la Commission

Josephine C. Garcia

Membre de la Commission

Daniel Gonzalez

Membre de la Commission

Allison K. James-Frison

Membre de la Commission

A'Dorian Murray-Thomas

Membre de la Commission

Crystal Williams

Membre de la Commission

Quand la passion rencontre la réussite.